



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

---

**2025**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

## INTRODUCTION

Ce rapport 2025 prend en compte l'ensemble de l'activité des établissements de l'ALAGH. Il s'agit :

1. De la Maison d'Accueil Spécialisée Irène Pierre de Nancy,
2. De la Maison d'Accueil Spécialisée l'Orée des Bois de Mont-Saint-Martin,
3. Du dispositif Passer'aile de Nancy,
4. Du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour de Nancy,
5. Du Service de Soins Infirmiers À Domicile de Villers-lès-Nancy (SSIAD),
6. De l'ULS (Unité de Logements et Services)

Il a été construit sur la base des rapports des différents services. Il décrit autant que possible ce qu'il s'est passé en 2025.

Ce rapport doit permettre de décrire le travail des professionnels de l'ALAGH dans la diversité de leurs interventions, selon des modalités qui favorisent le suivi de leur évolution d'une année à l'autre.

## L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2025

### 1. MAS Irène Pierre NANCY

#### Analyse des éléments essentiels

##### L'activité

| Activité           | Réalisée<br>2023 | Réalisée<br>2024 | Réalisée<br>2025 |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| Accueil durable    | 18 382           | 19 280           | 18 847           |
| Accueil temporaire | 1 481            | 1 609            | 1 419            |
| Total              | 19 863           | 20 889           | 20 266           |

L'analyse de l'activité nous montre une légère baisse des journées réalisées avec un taux d'occupation (tout type d'accueil confondu sur la MAS IP) de **92,54 %** (95,6 % pour l'hébergement permanent et 64,7 % pour l'hébergement temporaire).

| Hébergement durable             | 2023   | 2024   | 2025   |
|---------------------------------|--------|--------|--------|
| Nombre de jours de présence     | 18 382 | 19 280 | 18 847 |
| Nombre total de jours d'absence | 1 234  | 1 458  | 1098   |
| Nombre de sorties définitives   | 7      | 3      | 4      |
| Nombre d'entrées                | 5      | 2      | 5      |

| Hébergement temporaire                | 2023  | 2024  | 2025  |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|
| <b>Nombre de jours de présence</b>    | 1481  | 1609  | 1 419 |
| <b>Nombre de personnes concernées</b> | 32    | 30    | 43    |
| <b>Nombre de séjours réalisés</b>     | 144   | 148   | 115   |
| <b>Durée moyenne des séjours</b>      | 10,28 | 10,87 | 12,33 |
| <b>Nombre de sorties définitives</b>  | 6     | 7     | 6     |
| <b>Nombre d'entrées</b>               | 9     | 8     | 9     |

### Les usagers

En 2025, le plus jeune résident est âgé de 25 ans et l'aîné a fêté ses 77 ans.

| Répartition des usagers selon la classe d'âge | Décembre 2025       |
|-----------------------------------------------|---------------------|
|                                               | 54 résidents        |
| 20-29 ans                                     | 3,7%                |
| 30-39 ans                                     | 7,4%                |
| 40-49 ans                                     | 16,7%               |
| 50-59 ans                                     | <b><u>40,7%</u></b> |
| 60-75 ans                                     | 27,8%               |
| + de 75 ans                                   | 3,7%                |

Fin 2025, les 50 - 59 ans représentent près de 41% des résidents de la MAS.

Au total, l'établissement compte 28% de personnes âgées de moins de 50 ans et 72% de personnes âgées de plus de 50 ans.

### Le Service Médical

#### **A. Effectifs**

L'effectif médical est composé de 3 médecins pour un 1 équivalent temps plein réparti de la façon suivante :

- 1 médecin spécialiste en médecine générale pour 0,5 ETP (Dr BOUGNOUX)
- 1 médecin spécialiste en médecine générale pour 0,4 ETP (Dr THIERRY)
- 1 médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation pour 0,1 ETP (Dr SAINT EVE), mutualisé pour tous les sites de Nancy et Mont Saint Martin

Les deux médecins généralistes assurent un service d'astreinte téléphonique 7 jours sur 7, de 8h à 21h pour des avis sur les problématiques urgentes.

Le secrétariat est assuré par une secrétaire médicale à 0,6 ETP.

## **B. Activité médicale**

Le suivi de santé des résidents en séjour permanent et temporaire de la MAS Irène Pierre est assuré par les deux médecins qui travaillent en collaboration étroite. Chacun d'entre eux est médecin traitant de la moitié des résidents en séjour permanent, avec une répartition par secteur.

### **→ Activités de soins :**

#### ***a. Consultations en interne par les médecins salariés de l'établissement***

- Consultations internes à la demande : suivi de la pathologie principale et pathologie(s) associée(s), consultations pour pathologies intercurrentes.
- Consultations régulières pour le suivi de santé des résidents MAS et le renouvellement de leur traitement (prescription informatisée + PDA).
- Consultations pour les résidents en séjour temporaire : évaluation de santé à l'arrivée, prescription du traitement, organisation des soins, lien effectué avec les médecins traitants et les familles au besoin.

#### ***b. Consultations assurées au sein de la MAS Irène Pierre par des praticiens extérieurs à l'établissement***

- Consultations en urgence assurées par SOS médecins. Une traçabilité de l'intervention est assurée par le biais du logiciel de soin et permet la continuité du suivi.
- Consultation dentaire : consultation d'un praticien du CHRU, le Pr STRAZIELLE pour les personnes dont le déplacement est difficile à organiser.
- Intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs du CHRU de Nancy (EMSP), voir ci-après.
- Pédicure : interventions régulières pour les personnes diabétiques et à la demande pour les autres.
- Orthophoniste : bilan et prise en charge en libéral, sur place, pour bilan et suivi des troubles de la déglutition et de la communication.
- Suivi régulier des résidents traités par VNI ou trachéotomisés par ASTEN.
- Suivi des patients bénéficiant d'une GEP par ELIVIE : suivi régulier (11 résidents bénéficiant d'une alimentation entérale - GEP).

#### ***c. Consultations externes auprès des praticiens de ville ou du CHRU***

Le plus fréquemment, les consultations spécialisées ont lieu au CHRU de Nancy et également dans les établissements privés de l'agglomération (Pôle de Gentilly, Clinique Ambroise Paré, Clinique Louis Pasteur...) : *service de pathologie dentaire du CHRU, cabinets dentaires privés, imagerie médicale (CHRU et privé), neurologie (CHRU), gynécologie (maternité régionale), ophtalmologie (CHRU et privé), pneumologie (CHRU), endoscopie digestive (CHRU), cardiologie (CHRU, privé), urologie (CHRU, privé), néphrologie (CHRU, privé), maladies neuro- musculaires (CHRU)...*

Le suivi en médecine physique et réadaptation s'effectue principalement à l'IRR de Lay-Saint-Christophe, et pour quelques résidents en libéral. Les résidents bénéficient également du suivi du médecin spécialiste en MPR de l'établissement au besoin, notamment pour les prescriptions de grand appareillage.

Depuis 2020, un partenariat s'est développé avec l'Unité Régionale d'Accueil et Soins pour Sourds et Malentendants de Lorraine (URASSM) pour la prise en soin des résidents de la structure présentant une surdité.

Plusieurs résidents bénéficient d'un suivi au CMP (Centre Médico-Psychologique) Jacquard, à Vandœuvre-lès-Nancy, auprès des IDE spécialisées et des médecins psychiatres.

Des consultations externes auprès de quelques spécialistes libéraux en ville, sont organisées à la demande de certains résidents : dentistes, psychiatres, cardiologues.

Deux résidents temporaires bénéficient d'une prise en charge en dialyse rénale, 3 fois par semaine, sur le Médipôle de Gentilly.

Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical d'accompagnement systématique et d'une fiche de liaison IDE pour les hospitalisations programmées, d'un dossier médical d'urgence (DLU) en cas d'hospitalisation aux urgences.

#### *d. Utilisation du service OMNIDOC*

Il est possible aujourd'hui de solliciter des avis spécialisés en ligne, à distance, auprès d'un grand nombre de spécialités du CHRU.

Ce service est régulièrement utilisé au profit des résidents, permettant de limiter leur déplacement en consultation, tout en bénéficiant des soins adaptés.

#### *e. Interventions de l'HAD (Hospitalisation à Domicile)*

L'HAD intervient au besoin auprès des résidents, sur prescription médicale (pansements complexes, prescription de traitements par voie veineuse à prescription hospitalière, accompagnement de fin de vie...), permettant leur maintien dans leur lieu de vie habituel

#### *f. Interventions de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs*

L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) intervient sur prescription médicale auprès des résidents et en soutien aux équipes.

#### **→ Activités médicales annexes :**

- Rédaction des courriers, des consultations de suivi et des consultations urgentes,
- Suivi des biologies et des examens complémentaires,
- Lecture et gestion des courriers médicaux,
- Rédaction de la synthèse médicale du Projet d'Accompagnement Personnalisé pour chaque résident,
- Mise à jour régulière des dossiers médicaux,
- Lien avec les familles et représentants légaux,
- Participation aux diverses réunions de l'établissement transversales.

#### **→ Participation des médecins aux réunions de préadmission et d'admission :**

Les médecins étudient les dossiers de demandes d'admission, rencontrent les usagers et participent aux commissions de préadmission et d'admission.

### → Gestion des infections saisonnières :

Une vigilance a été maintenue concernant les épidémies des infections respiratoires à COVID-19 et grippe, avec suivi spécifique et déclaration à l'ARS en cas d'épidémie.  
Les équipes se sont mobilisées dès les premiers cas recensés pour en limiter leur propagation.  
La vaccination pour ces deux pathologies est assurée au sein de l'établissement.

### → Développement des liens avec les partenaires extérieurs :

L'équipe médicale continue à développer les liens avec des partenaires extérieurs, notamment avec l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs, l'équipe de l'HAD et les services du CHRU qui apportent leur expertise et leur savoir-faire, et permettent de surseoir à certaines hospitalisations et d'accompagner les équipes lors de situations de soins complexes.

### → Formation :

#### Formation des étudiants :

L'établissement accueille des étudiants en deuxième année en médecine, odontologie et pharmacie pour le stage de sensibilisation au handicap sur trois jours, dont l'accueil et la formation sont supervisés par le Dr THIERRY.

Dr THIERRY est également maître de stage et a obtenu pour le site de Gentilly un agrément permettant l'accueil en stage des étudiants en 3<sup>e</sup> cycle des études de médecine. Elle accompagne à ce titre des internes en médecine générale un jour par semaine sur des périodes de 6 mois, dans le cadre d'un stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé (SASPAS).

Participation à la formation d'autres professionnels et étudiants :

Des visites de l'établissement avec des sensibilisations au handicap sont régulièrement organisées par le Dr THIERRY, permettant de mieux faire connaître le milieu médico-social et nos différents services. (Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale CFARM54, service de neurologie...).

Des participations à différents enseignements ont été effectuées : séminaire de cours aux étudiants de troisième cycle de médecine générale, formation à la cérébrolésion pour l'Association Médicale Lorraine de Perfectionnement Post Universitaire – AMLPPU).

#### Formation des médecins :

Les médecins participent régulièrement à des formations médicales dans le cadre de leur formation médicale continue.

## Le Service Réadaptation

### → Kinésithérapie / Sport

#### **Kinésithérapie :**

Effectifs : 2.3 ETP répartis en :

- 1 ETP Masseur-Kinésithérapeute
- 0,8 ETP Masseur-Kinésithérapeute
- 0,5 ETP Masseur-Kinésithérapeute (dédié à PasseR'aile)

**Sport** : en soutien du service rééducation (mises en mouvement + activités sportives adaptées) :

- 1 ETP Enseignant en Activités Physiques Adaptées (EAPA)
- 0,7 ETP Educateur sportif

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs interviennent sur l'ensemble du Site de Gentilly (MAS, FAMJ, Passer'aile).

Les objectifs principaux sont le maintien, l'entretien et le développement des capacités physiques et musculaires, la lutte contre les déformations, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être, la santé et favoriser les capacités cognitives et sociales.

La prise en charge est définie après avoir fait un bilan complet des capacités, besoins et envies du résident.

Le service a assuré cette **année 2025** :

- **5404 prises en charge individuelles auprès des résidents MAS, permanents et temporaires (3144 séances de kiné, 2260 séances de sport).**
- **Mise en place de la balnéothérapie en avril 2025 : 39 séances individuelles.**

Il a été décidé que les usagers du FAMJ ne seraient pris en charge au niveau kinésithérapie pure seulement en cas d'urgence (ou lors de leurs séjours temporaires). **55 prises en charge en mises en mouvement ont été proposées aux usagers du FAMJ.**

Les activités kinésithérapiques comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, des exercices en actif, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche, de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et de mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- **Prises en charge individuelles** : exercices en actif (musculature, circuit), motomed, verticalisation, réentraînement à l'effort, marche, mise au sol ...
- **Activités sportives** :
  - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels :
    - **Boccia** : 37 Séances avec des groupes entre 4 et 10 résidents à chaque séance.
    - **Ping-Pong** : 19 séances collectives (MAS + FAMJ) avec des groupes entre 2 et 8 résidents.
    - **Boxe** : MAS : 28 séances réparties en 2 séances par semaine avec chacune 5 résidents ; FAMJ : 30 séances réparties en 2 séances par semaine pour chacune entre 5 et 7 résidents.
    - **Gym** : 24 séances communes MAS et FAMJ : groupe entre 8 et 12 résidents.
    - **Sarbacane** : séances en groupe de 4 résidents en alternance entre MAS (16 séances) et FAMJ (9 séances). Utilisation de la salle d'activité du FAMJ afin d'effectuer l'activité en toute sécurité.
  - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : curling, golf, basket, boccia, parcours training, Ping-Pong, fléchettes pendulaires, jeux de ballon, parcours fauteuil : 9 séances collectives

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive : Lundi Basket/Muscu ; Mardi : Boccia/Boxe ; Jeudi : Boxe ; Vendredi : Golf.

Organisation d'une journée « Olympiades » et d'un « Vélo Day »

Des sorties sportives en extérieur sont proposées : bowling, parcs et jardins, matchs de foot ASNL, ...

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage en lien avec le médecin rééducateur et les ergothérapeutes : **81 rendez-vous sur tout l'établissement** (corsets, corsets-siège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, matelas moulés, bas de contention).

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs participent également aux différentes réunions : pluridisciplinaires hebdomadaires, de service avec les ergothérapeutes, générales ...

L'Enseignant en Activités Physiques Adaptées est investi dans la prévention interne à l'établissement, en tant que Formateur PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le milieu Sanitaire et Social) et met en place des formations en lien avec les autres formateurs. Elle effectue également des passages pour observer et donner des conseils prévention dans les différents étages afin de travailler à la prévention des accidents de travail.

Le service accueille des stagiaires de 3<sup>ème</sup> pour leur faire découvrir le milieu et les différents métiers de la rééducation.

Un stagiaire en L3 STAPS APA a été accueilli. Cela lui a permis de découvrir le milieu du handicap et de mettre en place des séances d'Activités Physiques Adaptées avec l'encadrement et le soutien de l'EAPA.

### → Ergothérapie

Effectifs : 4.15 ETP :

- 1 ergothérapeute : 0,5 ETP sur la MAS IP et 0,5 ETP sur le dispositif Passer'aile.
- 1 ergothérapeute : 1 ETP sur le dispositif Passer'aile,
- 1 ergothérapeute : 0,9 ETP MAS IP / PRAP2S
- 1 ergothérapeute : 0,20 ETP RAPH54/SSIAD/PRAP2S
- 1 ergothérapeute : 0,3 ETP FAMJ - 0,7 ETP MAS IP

### Activités :

- Bilans d'évaluation et suivi des résidents sur le plan de l'indépendance et de l'autonomie pour tous les établissements,
- Séances individuelles de stimulation et d'apprentissage (verticalisation, exercices d'attention, mémoire, apprentissages ...),
- Séances collectives : ateliers jeux vidéo, Wii, courses, repas dynamiques ...
- Suivi, entretien et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour les transferts, les déplacements : les fauteuils roulants manuels et électriques, les transferts, le confort d'installation assis et couché (coussins de positionnement et cales en mousse), le matériel pour la toilette (chaises de douche, chariots douche...), les repas (aides techniques, stimulation, positionnement...), le contrôle d'environnement (domotique, tablette, ordinateur...), la communication (communication alternative améliorée) ...
- Repas dynamiques : évaluations et propositions d'installation et d'aides techniques à l'occasion de repas réguliers avec des résidents en séjour permanent ou temporaire et selon besoin au FAMJ, en collaboration avec les diététiciennes ; présence aux repas en salle à manger pour appui technique aux professionnels.

- Visites à domicile : étude d'aménagement du domicile, propositions d'aides techniques et conseils aux aidants pour les résidents de l'accueil de jour, en séjour temporaire à la MAS ou accueillis sur le dispositif PasseR'aile, ainsi que les usagers du RAPH 54 et du SSIAD.
- Prévention anti-escarres : avec la réalisation de mousses sur mesure pour le confort et la prévention des résidents que ce soit au fauteuil ou au lit, évaluation des points d'appuis par la nappe de pression, formation du personnel pour l'utilisation de ces aides techniques.

#### **En collaboration :**

- Participation aux réunions institutionnelles et de service (réunions pluridisciplinaires hebdomadaires),
- Membres de l'équipe réseau MDPH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) en lien avec la MDPH : constitution de dossiers (volet capacités fonctionnelles et activités) pour l'octroi de prestations de compensation afin de financer des aides techniques (FR) et/ou l'aménagement du logement ainsi que pour le renouvellement des droits des usagers MAS et FAMJ.
- Formation PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le milieu Sanitaire et Social) pour un ergothérapeute.
- Constitution et suivi des dossiers MDPH en lien avec l'assistante sociale, la CESF, le médecin et la famille.
- Accompagnement lors des séjours en appartements majoritairement sur le dispositif PasseR'aile mais également lors des séjours de répit pour certains résidents de la MAS.
- Visites d'établissements : proposer des lieux de vie adaptés pour les résidents PasseR'aile.

#### **Participation aux projets de l'établissement :**

- Nouvelle procédure des Projets d'Accompagnement Personnalisés (en lien avec la Neuropsychologue) et formation du personnel.
- Mise à jour du système domotique au sein de la MAS.

**Formation flash du personnel :** formation sur les différents dispositifs présents au sein de la structure (fauteuils roulants manuels/électriques, aides techniques aux transferts, matériel d'aide à la communication...).

**Apprentissages :** accompagnement des résidents que ce soit au niveau du dispositif PasseR'aile ou au niveau de la MAS. Évaluation et prise en soin afin d'acquérir plus d'autonomie dans certaines activités de la vie quotidienne (toilette, soin de la personne, ménage, courses, cuisine...).

#### **Accueil de stagiaires :**

- Deux personnes de deuxième année pour des périodes de 8 semaines et une stagiaire de première à PasseR'aile pour une période de 4 semaines.
- Une stagiaire en stage de seconde pour 2 semaines.

## → Diététique

Effectifs : 2 diététiciennes pour 1,37 ETP

Le service diététique intervient sur l'ensemble des établissements du site de Gentilly.

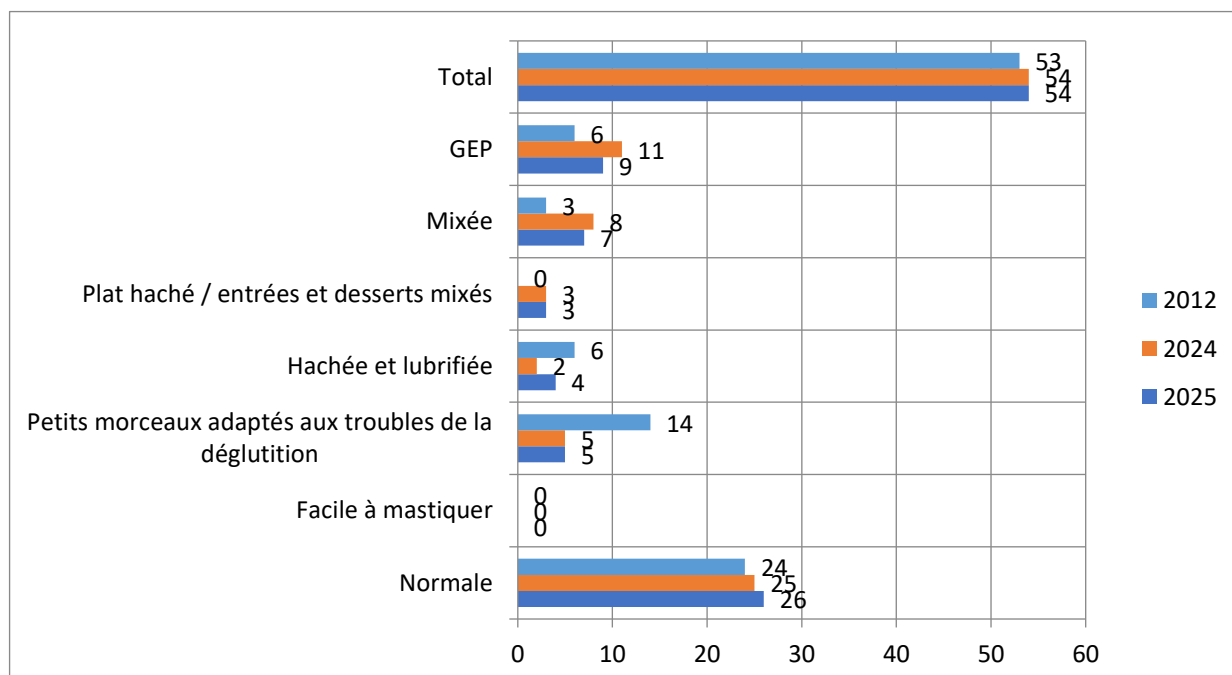
### Activités :

- Suivi nutritionnel individuel des résidents de la MAS Irène PIERRE (permanents et temporaires), du dispositif PasseR'aile et de l'accueil de jour si besoin,
- Mise en place (avec accord du médecin) et suivi des alimentations thérapeutiques, des textures adaptées et des nutritons entérales,
- Conseils diététiques et informations nutritionnelles auprès des résidents et de leurs familles,
- Élaboration et suivi des menus du quotidien (en lien avec les cuisiniers et le chef de cuisine Alsacienne de Restauration) ainsi que des menus spéciaux selon les événements calendaires et événements organisés par l'établissement.

**Remarque : la variété des alimentations thérapeutiques et textures adaptées restant importante, elle nécessite des adaptations très conséquentes des menus au quotidien.**

- Vigilance sur les prestations repas et la qualité,
- Repas dynamiques : en petits groupes de résidents et en collaboration avec les ergothérapeutes. Observations, évaluations et propositions d'amélioration pour la prise alimentaire,
- Ateliers collectifs sur le thème de l'alimentation sur l'établissement PasseR'aile
- Participation hebdomadaire aux réunions pluridisciplinaires. Participation également aux réunions du pôle restauration et du comité FLAME.
- Relation directe avec le prestataire de service de nutrition entérale pour le suivi nutritionnel des usagers disposant d'une gastrostomie d'alimentation, pour le suivi des commandes et de la facturation,
- Formations « flash » auprès des professionnels de l'ALAGH sur les thèmes « Dénutrition » et « Dysphagie et aide alimentaire »
- Gestion des stocks et des commandes en matière de complémentation nutritionnelle orale et d'eaux gélifiées (en direct avec les laboratoires).
- Accueil de stagiaire : 1 élève en BTS Diététique a été accueillie en juillet 2025.

Graphique « **Évolution du nombre de textures modifiées - MAS Irène Pierre** »



## → Le suivi psychologique

Effectif : 1 Psychologue, 0.9 ETP (MAS et FAMJ).

### **Activités cliniques :**

- Entretien dans le cadre de l'accompagnement psychologique, du Projet Personnalisé ou des démarches MDPH.
- Veille psychologique et implication dans le quotidien,
- Rencontre Familles et Aide aux Aidants,
- Médiation Usagers – Professionnels pour faciliter la communication et aider à dénouer une incompréhension dans le quotidien,
- Bilan neuro-cognitif : utilisation d'outils de repérage rapide,
- Animation de groupes thérapeutiques à la MAS : « Atelier du Remue-Méninges » quotidien plébiscité par les résidents – et au FAMJ : « Atelier expression » centré sur le travail des émotions,
- Organisation de groupes de parole en fonction des évènements et des besoins.

### **Activités institutionnelles :**

- Proximité des équipes, concertation avec les médecins de l'établissement et les cadres : soutien à la circulation de la parole, le partage d'expériences et la co-construction de réponses adaptées aux besoins du résident.
- Participation aux réunions du Projet d'Accompagnement Personnalisé et aux réunions pluridisciplinaires.
- Suivi des recommandations de bonnes pratiques professionnelles RBPP-HAS et des avancées de la nomenclature SERAFIN-PH.
- Liaison avec le CMP de Vandœuvre-lès-Nancy – CPN – URASSM (Unité Régionale d'Accueil et de Soins pour Sourds et Malentendants), EMSP (Équipe Mobile Soins Palliatifs).

### **Activités de formation et d'information :**

- Sensibilisation des équipes à des thématiques diverses : vieillissement du public accueilli, dynamique de groupe et lassitude institutionnelle, prévention des troubles psychiques, soins palliatifs et fin de vie, impacts des lésions cérébrales, vie intime, affective et sexuelle, directives anticipées et personne de confiance.
- Accueil de stagiaires Psychologues en collaboration avec la neuropsychologue (PasseR'aile).
- Temps FIR (Formation Information Recherche) effectué sur site.

### **Formations et journées d'étude :**

- Groupe de réflexion au Conseil du Département 54 : "Vie intime - affective - sexuelle et handicap".
- FFPP : Psychologie et Clinique du Deuil.
- CRIAVS : Handicap et Numérique, quelles problématiques ? Quelles préventions ?
- JB Thiéry : La personne de confiance et les directives anticipées - L'expression des volontés anticipées dans le parcours de soins.
- AEIM, Faculté de Droit : Autodétermination et Consentement - Réflexions juridiques, éthiques et pratiques.
- UTHYL : Hypnose, Thérapies brèves et troubles neuro-cognitifs.

- Centre Ressources Autisme - CPN Laxou : La démarche de repérage des adultes non diagnostiqués en Grand Est - Mesure 12 de la stratégie nationale 2023-2027.

## **Le Service Soins et Accompagnement dans la Vie Quotidienne (SSAVQ)**

L'encadrement du Service est assuré par la responsable des soins.

L'équipe est composée d'infirmiers, d'aides-soignants et AMP, d'apprentis et de vacataires (activités de jour et de nuit)

2 étudiants vacataires viennent renforcer, chaque soir, l'équipe soignante dans l'accompagnement des résidents au repas et au coucher.

### **Objectif du service :**

Contribuer à la santé, au bien-être physique, psychologique et au confort du résident par :

- Un recueil de données cliniques et épidémiologiques,
- L'analyse, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des soins IDE,
- La participation à des actions de prévention et d'éducation à la santé,
- La participation à l'élaboration du projet personnalisé au travers du projet de santé, en pluridisciplinarité,
- L'adaptation des soins à l'accueil de résidents cérébrolésés et au vieillissement du public accueilli,
- Continuer à se former afin de répondre aux besoins des résidents,
- Faire le lien entre les équipes de la vie quotidienne, les familles et les médecins de l'ALAGH.

### **Les prestations :**

- Assurer une surveillance constante de l'état de santé des résidents en lien avec les médecins,
- Assurer les soins d'hygiène et de confort au niveau de la santé,
- Assurer le suivi des résidents,
- Identifier et analyser les situations à risque individuelles et/ou collectives,
- Mettre en œuvre les prescriptions et les consignes médicales,
- Assurer une cohérence et une continuité des soins garantissant leur qualité en lien avec les autres professionnels de santé (AS/AMP, Ergo, Kiné, Diététicienne, Psychologue),
- Participer aux réunions de services et aux réunions pluridisciplinaires afin d'avoir des échanges réguliers avec les différents professionnels intervenant auprès du résident.

### **Les réunions :**

#### **Réunion pluridisciplinaire**

Se fait en hebdomadaire avec la participation d'une infirmière et d'un(e) AS/AMP ainsi que le référent éducatif, la cheffe de service, la psychologue, la gouvernante et au besoin l'assistante sociale. Ce sont des temps d'échanges afin de préparer les projets d'accompagnements personnalisés mais également un temps d'échange sur la prise en charge et l'organisation des soins des résidents.

#### **Réunions de service**

Réunion « personnel de nuit » : la référente des soins rencontre les équipes de nuit 1 fois tous les 3 mois (sauf si un besoin est identifié et dans ce cas une réunion est prévue). Divers sujets sont

abordés comme l'organisation, les difficultés rencontrées. Ce moment permet un échange et permet de créer du lien avec l'équipe.

Réunion « Infirmiers » : tous les 3 mois avec la référente de soins. C'est un temps d'échange qui permet d'aborder plusieurs points comme l'organisation, les difficultés rencontrées et les axes possibles d'amélioration.

### **La formation :**

#### Formation des futurs professionnels

Les professionnels : infirmiers, aides-soignants et aides médicaux psychologiques accueillent, encadrent, forment et évaluent des stagiaires.

Nous avons également plusieurs évolutions professionnelles :

- 1 agente de soins qui est actuellement en apprentissage au sein de notre structure afin d'être diplômée Aide-Soignante
- 1 Aide-soignante qui a intégré l'IFSI et qui sera diplômée IDE courant 2026.

#### Formations spécifiques des professionnels

Les professionnels ont participé à la :

- Formation « Alimentation et troubles de la déglutition »,
- Formation gestion des risques PRAP2S qui se fait sur le temps de travail, par des professionnels salariés formés,
- Formation des Gestes et Soins d'Urgence,
- Formation sur la santé mentale
- Formation accompagnement des résidents présentant des lésions cérébrales.

Les personnels soignants et éducatifs ont été sensibilisés à diverses formations comme l'approche d'une personne trachéotomisée, la mise en place de Pénilex...

### **Démarche qualité et soins :**

- Participation à la démarche qualité dans l'écriture des protocoles hygiène,
- Sécurisation du circuit des médicaments avec actions correctives dans la distribution (médicaments distribués uniquement par les IDE) et l'aide à la prise (traitements gouttes gérés par les IDE),
- Respect des compétences avec réorganisation des délégations de soins (distribution des traitements, alimentation par sonde naso-gastrique compétence IDE).

### **Soins et animation :**

L'équipe de la vie quotidienne assure des sorties avec les résidents en étroite collaboration avec l'équipe éducative du SAVSA.

### **Le Service Social**

#### **Effectifs :**

- 1 Assistante Sociale à temps plein sur le Site de Nancy (MAS, FAMJ, Dispositif Passer'aille et Habitat Inclusif - ULS).
- 1 secrétaire médico-sociale à temps partiel sur le service social (MAS, FAMJ).

## Le traitement des demandes d'admission

Le service social assure l'instruction et le suivi des demandes d'admission.

Après réception du dossier, le médecin et l'assistante sociale rencontrent la personne et effectuent une visite de l'établissement.

La décision d'admission est prononcée par la Responsable de site après avis de la Commission d'admission de l'ALAGH animée par l'assistante sociale. La commission d'admission ALAGH du Site de Nancy se réunit une fois par mois, le troisième lundi du mois.

En 2025, **7 commissions d'admission** ont eu lieu sur le Site de Gentilly, et **43 dossiers ont été étudiés** :

- 19 visites d'établissement ont été effectuées, en binôme avec les médecins de l'établissement,
- 12 usagers ont obtenu un avis favorable pour de l'accueil temporaire à la MAS.
- 11 d'entre eux ont réalisé leur premier séjour temporaire à la MAS au cours de l'année 2025,
- 4 usagers ont intégré la MAS en accueil permanent et 10 ont été inscrits sur liste d'attente pour de l'accueil permanent,
- 2 usagers ont intégré le Dispositif Passer'Aile de manière durable, 1 usager a réalisé un séjour d'évaluation et 1 usager a été inscrit sur liste d'attente pour un séjour d'évaluation.
- 2 usagers ont intégré le FAMJ.
- 15 dossiers ont été refusés, réorientés ou les personnes n'ont pas donné suite à leur demande (décès, attente de notification).

## Les situations d'urgence

L'ALAGH est régulièrement sollicitée dans le cadre de situations d'urgence. L'assistante sociale travaille en lien étroit avec les partenaires de terrain en s'inscrivant dans la recherche de solutions adaptées, notamment avec le CHRU, les centres hospitaliers, l'IRR de Lay Saint Christophe, le Réseau LORSEP, les Communautés 360, la MDPH, les SAVS...

## L'organisation et la planification des séjours temporaires

Le service social assure la planification. Depuis 2024, l'organisation des séjours temporaires est assurée par le coordinateur des accueils temporaires de la MAS, qui assure également l'accueil et l'accompagnement des résidents temporaires. L'assistance sociale reste en lien avec celui-ci pour les situations d'urgence et la veille sociale.

En fin d'année, un courrier est transmis à chaque usager réalisant des séjours temporaires afin de connaître ses désirs de dates pour l'année suivante. Tout au long de l'année, le service social procède aux modifications et à la réalisation effective de ce planning.

Lors des situations fragiles, il arrive que l'assistante sociale soit amenée à faire des demandes de dérogations à l'ARS afin que les personnes concernées puissent bénéficier de plus de 90 jours d'accueil temporaire sur l'année.

## MDPH

Les professionnels de l'ALAGH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) ont un lien étroit avec la MDPH. Ils sont membres de l'équipe réseau et réalisent différents écrits concernant les

résidents de notre structure (PCH, bilans de séjour pour le renouvellement des orientations en établissements, entre autres).

#### La PCH - Prestation de Compensation du Handicap :

La Prestation de Compensation du Handicap est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap (en matière d'aides humaines, d'aménagement de logement, d'aides techniques...).

Dans ce cadre, des évaluations pluridisciplinaires sont réalisées par les ergothérapeutes et l'assistante sociale.

#### **L'accès et le renouvellement des droits**

Le service social assure le suivi des droits sociaux et leur renouvellement éventuel en collaboration avec les usagers, leurs familles et/ou leurs représentants légaux. L'assistante sociale veille à l'ouverture de droits ou au maintien de ceux-ci pour les usagers. Elle participe également au Projet d'Accompagnement Personnalisé des résidents accueillis.

#### **La collaboration avec les représentants légaux des usagers**

L'assistante sociale accompagne les usagers dans les demandes de mesures de protection aux biens et/ou à la personne, ainsi que leur renouvellement. Elle est présente aux ouvertures de mesures de protection et parfois aux audiences.

Le service social est amené à faciliter le lien entre les tuteurs, curateurs (familiaux ou extérieurs) et les résidents. Les mandataires judiciaires viennent rendre visite à leurs protégés soit sur rendez-vous, soit sous forme de permanence comme c'est le cas des professionnels de l'UDAF ou de l'UTML.

#### **L'aide aux aidants**

L'assistante sociale accompagne les aidants afin de leur apporter des réponses, de les orienter et de les soutenir dans l'accompagnement de la personne aidée. Elle est également amenée à accompagner les familles dans l'organisation des obsèques des résidents. Elle intervient dans les différentes formations ou dispositifs d'aides aux aidants lorsque ses compétences ou son expertise sont sollicitées.

#### **Retour/Maintien à domicile**

Lors des retours à domicile des usagers en accueil temporaire, ou accueil permanent lors des retours en weekend, l'assistante sociale accompagne le résident et/ou les familles, s'ils en ont besoin, dans la mise en place des aides à domicile. Elle aide au maintien à domicile des personnes accueillies. En fonction des situations, elle aide les personnes à faire réévaluer leurs besoins et leur plan d'aide humaine. Elle travaille en lien avec les ergothérapeutes pour les aides techniques et/ou les aménagements.

L'assistante sociale accompagne également les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour et leurs familles. Elle veille au maintien à domicile avec la mise en place d'aides adaptées (aides humaines, aides techniques, logement adapté, etc.), afin que les conditions de maintien à domicile soient les meilleures possibles.

### **Informations des professionnels**

L'assistante sociale met en place des réunions d'information auprès des professionnels de l'établissement sur « Les droits et démarches » qui peuvent concerner les résidents et aider les professionnels à mieux comprendre le parcours de la personne accueillie.

### **Habitat Inclusif et ULS**

L'assistante sociale est également intégrée dans le développement des dispositifs d'Habitat Inclusif. En ce sens, elle travaille en lien avec la coordinatrice de l'ULS sur les études de dossiers et de développement des futurs dispositifs. Elle rencontre les candidats et présente leurs dossiers en commission d'admission.

### **Formation des étudiants Assistants de Service Social**

En 2025, l'assistante sociale a accueilli deux étudiants de troisième année, sur deux périodes différentes de 7 mois de stage.

### **Le Service Accompagnement à la Vie Sociale et Animation (SAVSA)**

Le service est sous la responsabilité d'une Cadre Socio-Éducatif.

En 2025, il comprend 5 ETP (4 Éducateurs Spécialisés et 1 Conseillère en Économie Sociale et Familiale). Le service éducatif accompagne également une apprentie éducatrice spécialisée sur toute l'année 2025 ainsi que plusieurs stagiaires (environ une dizaine sur toute l'année).

### **La coordination des projets personnalisés des usagers**

Les professionnels du service ont la mission de « coordinateur de projet » et, à ce titre, sont chargés de construire les projets personnalisés avec les résidents.

2 éducateurs et 1 CESF assurent le suivi de 17 à 20 projets en moyenne des résidents permanents en lien avec les référents vie quotidienne.

1 éducateur assure le suivi et l'accompagnement des personnes accueillies en séjours temporaires. À ce titre, en lien avec l'assistante sociale et la secrétaire sociale, il planifie les séjours, organise et anime les réunions de préparations de séjours, accueille et accompagne la personne tout au long du séjour et veille à son bon déroulé. Il rédige également les évaluations en fin de séjour et travaille avec les familles et les partenaires.

La préparation des projets personnalisés est un moment privilégié où le référent rencontre le résident, éventuellement sa famille ou son représentant légal, afin de prendre en compte ses demandes et attentes.

Il prend aussi attache auprès de l'ensemble des professionnels qui accompagnent le résident afin d'identifier avec précision les besoins de ce dernier. Ces échanges permettent de définir les objectifs d'accompagnement dans différents domaines (santé, autonomie et vie sociale).

**26 réunions de projet** ont été organisées en 2025.

## **L'accompagnement aux séjours**

Dans le cadre des projets personnalisés des résidents, les éducateurs accompagnent les résidents dans l'organisation des séjours vacances en lien avec le service social et s'appuient sur les capacités des résidents et de leur environnement.

Ces séjours permettent aux résidents de s'éloigner de la vie institutionnelle, de rompre avec leurs habitudes de vie et d'en expérimenter d'autres. Nouer de nouveaux liens sociaux et développer une curiosité vers le monde extérieur répondent à un besoin des résidents participant à ces séjours.

Des séjours d'échange inter MAS sont réalisés. Le SAVSA accompagne la demande du résident et organise avec l'autre établissement l'arrivée du résident ALAGH et l'arrivée de l'autre résident au sein de la MAS Irène Pierre. Un séjour d'échange a été organisé en 2025.

### **Les séjours réalisés en 2025 :**

- Center parcs en juin pour 2 résidents,
- Lourdes en juillet pour 6 résidents,
- Le Touquet en juillet pour 1 résidente,
- Puy du Fou pour 3 résidents en septembre,
- Lavandou en août pour 1 résident,
- Hyères pour 2 résidents au mois d'août,
- Majorque pour 1 résidente en septembre,
- Journée à Sion pour 5 résidents en septembre,
- Séjour temporaire à Marseille pour 1 résident,
- Disneyland Paris en octobre pour 1 résident.

## **Les missions d'animation**

Les modalités de mise en œuvre des actions sont guidées par des principes d'action :

- Par le projet personnalisé du résident,
- La construction des réponses conjugue les spécificités de chacun et les enjeux d'équité dans l'établissement,
- Elles mobilisent les potentiels de la personne et les ressources de son environnement,
- Le service s'articule avec l'équipe soignante.

Les missions sont dirigées tant vers le cadre collectif que vers la personne.

Les temps d'animation sont proposés par l'équipe du SAVSA mais également par des intervenants extérieurs ayant des compétences spécifiques.

Les ateliers s'organisent par cycles et sur inscription permettant l'engagement du résident quant à sa participation. Les animations, quant à elles, se font en participation libre.

### **→ Ateliers**

### **Les éducateurs ont pu proposer en 2025 :**

- Jardinage : 15 séances pour 61 participants.
- Terre : 19 séances pour 79 participants.
- Ludothèque : 3 séances pour 10 participants.

- Repas de convivialité : 49 séances pour 216 participants.

#### **Les intervenants extérieurs ont assuré :**

- Des ateliers artistiques et créatifs : art thérapie (31 séances pour 134 participants), couture (6 séances et 21 participants),
- Des ateliers musicaux : chorale (21 séances pour 205 participants), danse (17 séances pour 123 participants), théâtre (5 séances pour 44 participants), balade musicale (1 séance pour 80 participants),
- Des ateliers détente et médiation : médiation animale avec chiens et autres petites bêtes (15 séances pour 81 participants), relaxation (17 séances pour 65 participants),
- D'autres ateliers : philosophie (16 séances pour 140 participants), temps de prière (8 séances pour 37 participants) ...

#### **→ Animations**

Le service propose quotidiennement et les week-ends des animations collectives selon les demandes des personnes et les événements du calendrier. Sans nécessité d'inscription, ces moments permettent la spontanéité et l'adaptation des animations en fonction des résidents présents.

L'équipe a égayé l'année en proposant :

- **Des goûters à thème** : galette des rois, goûter loto, crêpes, beignets de carnaval, goûter d'halloween...
- **Des petits déjeuners à thème** : brunch, confitures spéciales, jus de fruits, yaourts...
- **10 journées festives à thème** : lecture de conte, diffusion capsules vidéo, karaoké de carnaval, loto, Pâques, semaine anniversaire 50 ans ALAGH, portes ouvertes, olympiades, spectacle pour les enfants du personnel, Halloween, marché de Noël, Saint-Nicolas, Noël, Saint-Sylvestre...
- **7 repas à thème** : brunch, repas des voisins, repas automnal, saint Nicolas, Noël/Saint Sylvestre
- **Des concerts** : fête de la musique et 50 ans ALAGH, nouvel an...

#### **Les éducateurs ont également pu organiser :**

- Des activités créatives : décoration, activités manuelles, sculpture, ...
- Des activités artistiques : diffusion de films, karaoké, ...
- Des activités de loisirs : jeux collectifs, jeux de société, blind-tests, ...
- Et différentes activités : manucure, animation sur la citoyenneté, lecture du journal, lecture romans/contes.

#### **→ Sorties extérieures**

Le service effectue des sorties régulières en réponse aux besoins identifiés dans les projets personnalisés, à des demandes de résidents pour lesquels un accompagnement est nécessaire, ou propose des sorties selon les intérêts de chacun avec le souci de respecter et stimuler les capacités individuelles et l'équité de l'accompagnement collectif.

L'équipe reste soucieuse de l'équité et de l'équilibre des prestations entre les personnes.

À la suite d'une enquête de satisfaction réalisée auprès de l'ensemble des résidents en juin 2025, le besoin de bénéficier de plus de sorties extérieures a été formalisé et pris en compte.

À partir du mois de septembre 2025, une meilleure régularité dans les sorties extérieures a été mise en place, chaque semaine une ou plusieurs sorties sont proposées et nous avons également pu organiser des sorties plus spécifiques répondant à des demandes particulières de résidents.

#### **Le service a pu réaliser tout au long de l'année :**

- Des sorties « Art, culture et cinéma » : cinéma (6 séances et 24 participants), spectacles (2 séances pour 8 participants), musée (1 séance et 2 participants).
- Des sorties « Sports et Loisirs » : bowling (2 séances et 8 participants), foire attractive de Nancy (4 séances et 15 participants), matchs de foot (1 séances et 6 participants), matchs de basket (1 séance et 4 résidents), tir à l'arc (1 sortie et 3 résidents)
- Des sorties « Nature et Botanique » : parcs (18 séances et 66 participants), jardin éphémère (3 séances et 10 participants), brocante (3 séances et 12 participants), sortie dans les Vosges et/ou la Meuse (2 séances pour 8 participants)
- Des sorties variées : courses (44 séances et 109 participants), restaurants (23 séances et 83 participants), marchés (8 séances et 30 participants), sorties sur le quartier, sorties Casino (3 séances pour 13 participants).

#### **→ Le partenariat**

Le service est engagé auprès de partenaires ce qui permet :

- De proposer des ateliers ou animations (ludothèque, médiathèque),
- De réaliser des ateliers en interne en présence de personnes extérieures à l'établissement comme le collège ou l'école primaire de proximité,
- D'organiser des séjours d'échanges avec des MAS de la région.

#### **→ Les ateliers d'apprentissage**

La présence d'une CESF dans l'équipe permet d'apporter une autre dimension au travail d'autonomie réalisé avec les résidents. Des ateliers d'apprentissage sont mis en place et permettent de travailler l'autonomie dans les actes du quotidien :

- Atelier « Cuisine » (10 séances et 26 participants)
- Atelier « Bus » (prise des transports en commun) (2 séances et 2 participants)

#### **→ Le comité FLAME**

En 2025, le Comité FLAME s'est réuni **5 fois** pour organiser les évènements suivants :

- Galette des rois en janvier 2025
- Marché de Printemps en mai 2025
- Fête de la musique en juin 2025
- Repas automnal en septembre 2025
- Réveillon de la Saint Sylvestre en décembre 2025

#### **→ Divers**

Le service garantit la réalisation des **assemblées mensuelles des résidents** : temps d'échange entre l'équipe de direction et les résidents. **6 temps d'échange** ont été organisés et ont concerné **en moyenne une trentaine de résidents**.

Une sensibilisation à la réglementation sécurité incendie a été dispensée par le formateur qui intervient pour former les professionnels. Les 25 résidents ayant participé ont fortement apprécié cette information et en sollicitent la réalisation annuelle.

Le 27 janvier 2025, une réunion générale a été organisée afin de présenter la diffusion des capsules vidéo ALAGH à l'ensemble des résidents et professionnels du site de Gentilly.

La semaine des 50 ans de l'ALAGH a eu également lieu du 16 au 20 juin 2025 et plusieurs événements ont été organisés à cette occasion (portes ouvertes, journée festive à la MAS de MSM, fête de la musique, divers ateliers, ...).

### **Les services Hôtellerie, Lingerie et Cuisine**

Les services comprennent 8,8 ETP d'agents hôteliers, 1,2 ETP de lingères et 1 ETP gouvernante.

Le service cuisine comprend 1 ETP cuisinier en CDI, 1 ETP cuisinier en CDD. Notre prestataire met à disposition 1 ETP chef cuisinier et 1 ETP cuisinier.

Ces services sont mutualisés sur l'ensemble du site de Gentilly.

#### **A. Le service Hôtellerie**

En 2025, la période estivale a été marquée par un turn over important sur des remplacements parfois en difficultés avec les missions demandées.

Le service hôtellerie est en charge du maintien d'un lieu de vie agréable et participe à l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents, par :

- L'entretien de tous les locaux :

L'équipe réalise différents types d'entretien : l'entretien des espaces collectifs, des bureaux, des studios et des appartements externalisés (moins de sollicitation cette année avec la suppression de l'appartement de Pompey et l'absence de CESF/coordonateur de parcours).

Nous avons différents types d'entretien :

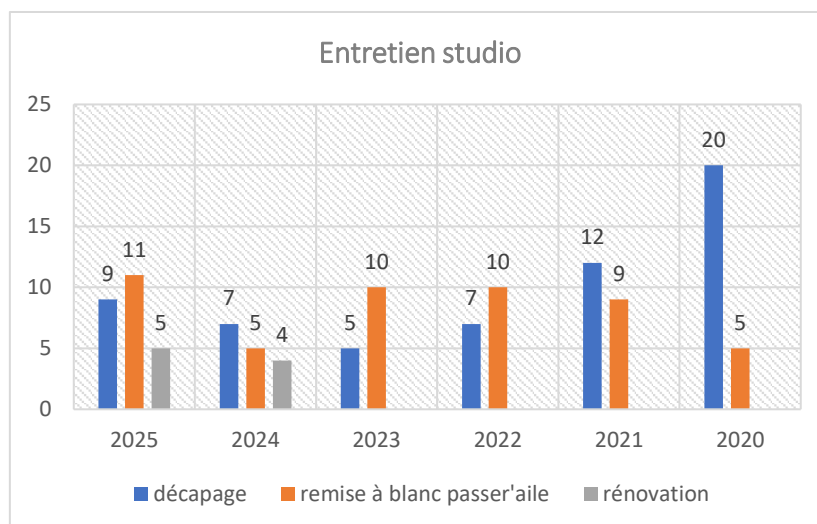
**L'entretien des studios :** l'entretien est fait de manière quotidienne pour la MAS. Concernant le dispositif PasseR'aile, l'entretien est réalisé selon un planning défini en fonction du projet, des évaluations et des capacités des résidents.

**Les décapages des studios :** consiste au nettoyage complet du studio ainsi que de la pose de vernis sur le sol (pour les studios non rénovés) permettant ainsi de faciliter le nettoyage et de limiter la détérioration du sol. Ces décapages sont réalisés en moyenne tous les 3 ans ou lors de la rénovation des studios (4 studios/an). Nous notons que nous avons repris en 2025 une activité sur le décapage plus rigoureuse.

Il est également réalisé lors de la remise en état après travaux de rénovation.

**Remise à blanc pour les studios du dispositif PasseR'aile :** celui-ci consiste à faire un nettoyage complet hors vernis au sol, lors d'un départ d'un résident du dispositif. La fréquence est variable selon les mouvements sur le dispositif.

Entretien des appartements externalisés : à chaque fin de séjours d'évaluation, un nettoyage approfondi de l'appartement est réalisé.



- Le service de restauration : appui à l'équipe cuisine et diététique avec le service à table :

Les déjeuners et dîners, s'organisent en **2 services**. Nous avons associé service à table à l'assiette pour le plat chaud et service au plateau pour les entrées, fromage et dessert.

- Le soutien au service de soins, dans « l'aide alimentaire » auprès des résidents au moment du petit déjeuner et ponctuellement en fonction des besoins :

Les agents hôteliers, avec appui des éducateurs spécialisés, sont mobilisés au petit déjeuner pour aider au service et aux aides alimentaires des résidents. 20 à 30 résidents descendent tous les jours pour prendre leur petit déjeuner en salle à manger.

En 2025, une volonté de la direction a été de former en interne les nouveaux professionnels afin de les rendre opérationnels plus rapidement. Une formation est donc réalisée en interne par les diététiciennes. Elle a concerné 4 professionnelles pour 2025.

- La participation active aux animations et aux événements festifs organisés au sein de l'établissement :

Lors de ces événements, les agents hôteliers sont mobilisés sur la décoration et le service à table et participent à l'animation. Nous comptons sur l'année une dizaine de repas festifs : les deux fêtes de fin d'année, loto, repas automnal, repas de la Saint-Nicolas, fête de la musique, galette... mais également des petits déjeuners et goûters à thème.

#### **Évolution des missions du service :**

- La formalisation des protocoles sur l'écoresponsabilité est à créer en 2026,
- Étude sur le poste de plonge entamé avec travaux à prévoir,
- Réflexion sur le service des repas, pour garder les souhaits des résidents mais retrouver un moment convivial,
- Réflexion sur les cycles de travail,
- Des formations à faire sur l'utilisation et la manipulation des produits chimiques,
- Retravailler les organisations (travail en cours) et reformaliser les protocoles,
- Retravailler l'aménagement du local plonge.

## **B. Le service lingerie**

**Le linge des résidents est pris en charge en interne.** Le service lingerie participe au confort et au bien-être des résidents par un entretien de leur linge. Les lingères trient, lavent, repassent et distribuent le linge selon un planning défini, dans les armoires des résidents. Elles sont parfois amenées à réaliser des petits travaux de couture.

Le passage de 1,6 ETP à 1,2 ETP a demandé des ajustements.

Une visite de l'inspection du travail nous a permis de mettre en place du nouveau matériel notamment des chariots à hauteur pour le tri du linge sale (travail à continuer sur le poste de repassage).

Suite aux changements de prestataire pour l'entretien et la maintenance du matériel de lingerie, nous ne rencontrons plus de dysfonctionnement. Le travail des lingères est bien plus optimal.

**Le linge plat et les tenues professionnelles sont pris en charge en externe.** La gestion du linge plat et des tenues professionnelles est assurée par un service prestataire (ELIS), selon un planning de passage.

En 2025, un point a été fait sur la dotation par taille en fonction des besoins actuels. Il nous reste à faire un travail sur la distribution des tenues propres aux professionnels qui à ce jour n'est pas satisfaisante.

### **Évolution des missions du service :**

- La formalisation des protocoles se poursuit en 2026 notamment sur les protocoles interservices (sacs imperméables).
- Une réflexion sur la prestation linge de toilette et de maison doit être réfléchie afin de répondre aux normes des collectivités tout en répondant à un besoin d'individualisation.
- Sur 2026, il sera intéressant de travailler avec les lingères et les services vie quotidienne et éducatif afin d'organiser le rangement des armoires.
- Réflexion à mener sur le prestataire linge plat et tenues professionnelles qui ne correspond pas à nos attentes. Renouvellement du contrat en septembre 2026.
- Travail à prévoir sur les pertes de vêtements et l'usure.

## **C. La Cuisine**

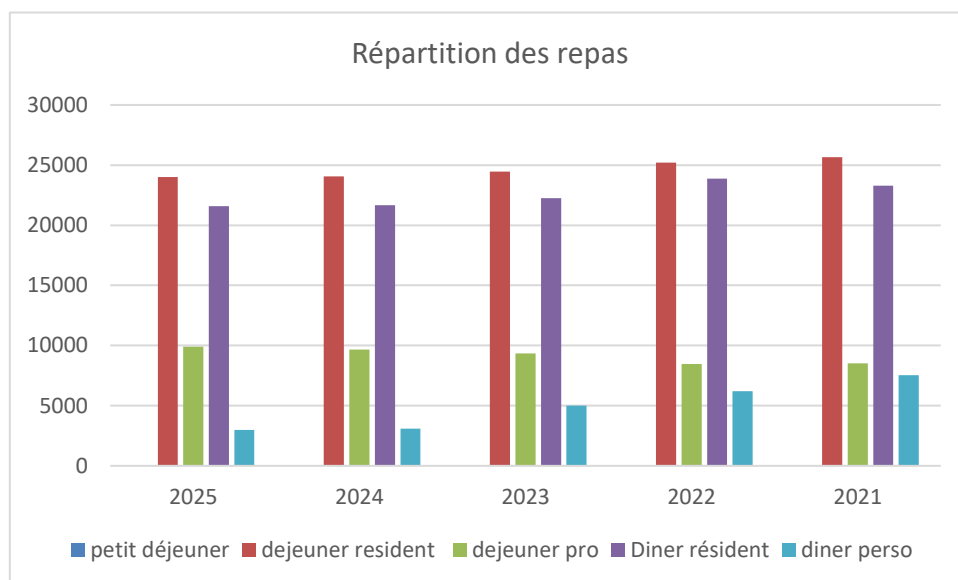
Le service Cuisine est mutualisé sur l'ensemble du site Gentilly et est géré par un chef Alsacienne de restauration qui apporte son expertise et une technicité dans les protocoles et l'organisation du travail.

Le service cuisine travaille en étroite collaboration avec le service diététique sur l'élaboration des menus et le respect des particularités des besoins des résidents. Il propose **210 repas/jour** (résidents et professionnels confondus) et respecte les particularités des résidents (textures, régimes, goûts, allergies, ...). Le service participe à l'ensemble des événements festifs du site.

Les professionnels du dispositif Passer'aile et du FAMJ bénéficient de repas thérapeutiques.

Les autres professionnels qui désirent prendre le repas de l'établissement achètent des tickets repas auprès de l'accueil. Ils donnent ensuite un ticket à chaque passage.

La gestion des repas résidents et professionnels en repas thérapeutiques est générée par le logiciel MILIZI.



Le départ d'un salarié nous a fait réfléchir à l'organisation de la cuisine. À ce jour, le choix a été fait de prendre un second cuisinier géré par notre prestataire. Un état des lieux sur les besoins réels est à mener, ainsi qu'un travail sur les cycles de travail.

#### **Évolution des missions du service :**

- L'impact environnemental reste au cœur des décisions. Ainsi, le service affiche sa volonté de poursuivre son travail sur le tri des matériaux (poubelles de tri mises en place en cuisine en 2025) et le gâchis alimentaire.
- Effectif à pérenniser et organisation du service cuisine par poste à travailler en étroite collaboration avec le chef de cuisine et l'équipe.
- Acquérir un nouveau chariot chaud et froid pour la distribution des repas du dispositif PasseR'aile.

## 2. MAS L'ORÉE DES BOIS MONT-SAINT-MARTIN

---

### Analyse des éléments essentiels

#### L'activité

| Activité           | Réalisée<br>2023 | Réalisée<br>2024 | Réalisée<br>2025 |
|--------------------|------------------|------------------|------------------|
| Accueil durable    | 14 216           | 14 966           | 14 261           |
| Accueil temporaire | 1 407            | 2239             | 1 260            |
| Accueil de jour    | 1 772            | 1654             | 1 519            |
| Total              | 17 395           | 18 859           | 17 040           |

L'analyse de l'activité 2025 met en évidence une baisse des journées réalisées, surtout sur l'accueil temporaire.

**Le taux d'occupation de l'hébergement permanent est de 95,3 %, le taux d'occupation est de 49,3 % pour l'hébergement temporaire et le taux d'occupation de l'accueil de jour est de 92,34 %.**

Concernant l'hébergement temporaire, nous constatons une baisse significative qui s'explique par des difficultés de recrutement nécessitant, pendant plusieurs mois, de déclencher le mode dégradé donc de suspendre l'activité d'accueil temporaire (sauf pour les urgences).

La MAS de Mont-Saint-Martin accueille un public diversifié composé de personnes polyhandicapées, cérébrolésées, ayant des troubles envahissants du développement moteur dominant et pouvant présenter des troubles associés, mais aussi de personnes déficitaires sur le plan mental et cognitif.

L'établissement est organisé en quatre unités de vie regroupant les personnes selon leurs pathologies.

Il est agréé pour **55 places**, dont 41 places d'hébergement durable, 7 places d'hébergement temporaire et 7 places d'accueil de jour.

#### Le service logistique

Le service logistique est divisé en trois pôles : bio-nettoyage, maintenance et cuisine, tous trois indispensables au bon fonctionnement de la MAS et au maintien d'un cadre de vie agréable au sein de l'établissement. Ce service est géré par les 3 cadres en poste.

Notre cuisine est livrée (liaison froide) par la société SODEXO. Les trois agents y travaillant sont chargés de reconditionner les repas, de préparer les textures adaptées lorsque nécessaire et de distribuer les repas dans les unités de vie. Une cuisinière fait partie de nos effectifs depuis janvier 2021. Elle poursuit le travail, en concertation avec l'orthophoniste, pour adapter les menus, les repas ainsi que leurs textures afin d'être au plus près des besoins alimentaires des personnes prises en charge.

Suite à des difficultés rencontrées avec le prestataire SODEXO en termes de qualité des repas, nous avons commencé à évoquer fin 2022 la possibilité de devenir autonome sur le plan de la confection des repas. Cela implique de gros travaux et il a été convenu que ce projet ne pourrait voir le jour qu'à la fin des travaux du nouvel espace accueil de jour.

Depuis, nous travaillons en lien avec SODEXO dans ce sens dans le cadre de réunions et d'évaluation. Notre futur projet pourrait être réalisé sur le même modèle que le modèle nancéen.

La qualité des repas SODEXO est toujours en baisse sur 2023. De plus, les aménagements de la cuisine centrale de SODEXO nous ont obligés à changer notre mode de fonctionnement, les modalités de livraison et les menus. Cela a nécessité des achats de matériel (bacs gastro ...) et surtout une anticipation importante de la part de l'équipe de cuisine.

L'entreprise SODEXO ne répond plus du tout à nos exigences concernant les adaptations nécessaires des repas pour les résidents de la MAS. Même si nous avons tenté de coordonner nos besoins, aujourd'hui, il paraît difficile de poursuivre notre collaboration et nous devons entamer des recherches pour pouvoir proposer à nos résidents une continuité dans la qualité des prestations repas.

Le service cuisine élabore tout au long de l'année des repas exceptionnels lors de manifestations telles que la semaine du goût, le repas de Noël, les brunchs, les anniversaires, etc.

Au cours de l'année 2025, une formation hygiène a été proposée aux équipes de cuisine.

Nous constatons la nécessité toujours plus importante d'effectuer des travaux de mise aux normes de notre service cuisine afin de pouvoir continuer à proposer un service de qualité et des événements spéciaux.

### **Le service social**

Depuis juillet 2020, le poste d'assistante sociale à mi-temps a été modifié pour passer sur un temps plein. En 2023, nous avons accueilli une nouvelle assistante sociale qui a démissionné la même année.

Le poste est pourvu depuis le 3 février 2025.

#### **Organisation et gestion du pré-accueil à l'admission :**

- Réalise des entretiens formels et informels avec des familles et des résidents : écoute, soutien et proposition de solutions face aux problèmes rencontrés ou réorientation vers le bon interlocuteur.
- Planifie les réunions de synthèse et post-synthèse avec familles, résidents et tuteurs, réunions pluridisciplinaires et réunions d'unité.
- Gère les relations avec les familles et les représentants légaux.
- Assure un accompagnement des résidents dans les démarches administratives.
- Organise des partenariats pour proposer des accueils temporaires.

### **Le service infirmier**

**Effectif** : 2 IDE à temps plein en CDI.

Une IDE a démissionné en décembre 2024 pour aller travailler au Luxembourg. Nous bénéficions d'une personne qui a assuré le poste en CDD durant l'année 2025. Nous travaillons avec elle pour un engagement durable avec la signature d'un CDI.

### Le service médical

**Effectif** : 1 médecin à temps partiel (08h45/semaine), une secrétaire médicale et un temps très partiel de médecin de rééducation fonctionnelle.

Le projet médical a été précisé avec l'instauration d'une consultation annuelle et l'organisation du suivi de la santé des résidents.

Chaque résident bénéficie d'un examen clinique complet avec prescription des consultations spécialisées nécessaires et prescription du rythme d'examens complémentaires (essentiellement suivi biologique).

Les comptes-rendus sont enregistrés dans le dossier médical informatisé par la secrétaire médicale.

Les consultations internes sont organisées à la demande. La secrétaire médicale prend les rendez-vous, les organise et les enregistre.

L'HAD intervient en soutien sur prescription médicale.

### Formation et encadrement

Nous avons formé une apprentie Aide-soignante cette année, elle finira son cursus en juillet 2025.

Nous avons formé trois apprentis éducateurs spécialisés.

Nous avons accueilli 21 étudiants AS et 12 étudiants IDE.

### Le service rééducatif

#### → Ergothérapie

**Effectif** : 1 ergothérapeute (1 ETP). Ce poste est pourvu depuis octobre 2025.

#### **Activités :**

- **Améliorer l'autonomie du résident en favorisant l'adaptation de l'environnement à la personne et à son handicap** : évaluer les capacités des résidents ainsi que les facteurs personnels et environnementaux déterminant le degré d'autonomie des personnes. Rédiger les protocoles d'accompagnement spécifiques des accueils temporaires et permanents.
- **Suivi et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour l'ensemble des activités quotidiennes** : veiller à la bonne installation de la personne en matière de confort et de prévention cutanée. Adapter et proposer des aides techniques, des matériels, des dispositifs d'installation spécifiques ou de positionnement (fauteuils roulants, matériel médical d'aide au transfert, repas, toilette...).

- **Valoriser le résident au travers d'activités adaptées, selon ses besoins et son projet personnalisé :** proposer un accompagnement selon les attentes et les besoins des résidents (activités de préhension, jeux cognitifs, mises en situation dans le quotidien, adaptations des loisirs et des outils de communication).
- **Participer aux réunions d'unités et d'équipe hebdomadaires ainsi qu'à l'élaboration des projets personnalisés d'accompagnement :** maintenir un travail de réflexion pluridisciplinaire en lien avec l'accueil des résidents et leur bien-être.
- **Participer aux visites à domicile et rencontres lors de demandes d'accueil au sein de la structure.**
- **Contribuer à la prévention de la santé des salariés lors des mobilisations et manutentions de résidents** en proposant des conseils d'ergonomie posturale et des aides techniques.

→ **Kinésithérapie**

**Effectif :** 1 Kinésithérapeute (0,80 ETP). Une kinésithérapeute est présente deux jours par semaine.

**Activité annuelle du kinésithérapeute :**

- Maintien des acquis,
- Mobilisation passive des membres supérieurs et inférieurs,
- Travail musculaire de maintien postural, en assis,
- Maintien de la force musculaire, vélo, travail actif global...,
- Travail de l'équilibre assis et debout,
- Rééducation à la marche,
- Maintien périmètre de marche, sorties extérieures,
- Kiné respiratoire, drainage autogène,
- Drainage lymphatique membres supérieurs, membres inférieurs,
- Installation du résident au fauteuil : bien être et confort,
- Massage détente bien-être, d'accompagnement de fin de vie,
- Travail des transferts, mises au sol et relevés du sol,
- Réunions pluridisciplinaires, réunions des unités.

→ **Orthophonie**

**Effectif :** 1 Orthophoniste (0.50 ETP).

Partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire, l'orthophoniste participe aux réunions d'unités, aux réunions pluridisciplinaires, aux réunions générales et aux séquences de travail.

Elle assure la préparation et l'animation d'ateliers thérapeutiques : ateliers mémoire, ateliers de stimulation cognitive, ateliers autour de l'alimentation (alimentation plaisir), ateliers de stimulations sensorielles, ateliers sur les fonctions exécutives...

L'orthophoniste réalise également une évaluation de la communication globale par le biais d'un bilan du langage oral et écrit, afin de préciser les capacités de communication des personnes accueillies et de mettre en place des moyens de communication (stimulations) adaptés et alternatifs ainsi qu'une prise en charge orthophonique ajustée.

Son travail est aussi axé sur la question de la déglutition : des protocoles ont été mis en place et sont régulièrement retravaillés et explicités en équipe. La réhabilitation de la déglutition chez les résidents de la MAS demande de réaliser des bilans de la déglutition (étiologies), d'effectuer des prises en charge et d'élaborer des lignes de conduite à tenir face aux troubles de la déglutition.

L'orthophoniste fait également le lien entre les unités et la cuisine par le choix des textures adaptées aux résidents. Elle travaille en étroite collaboration avec le cuisinier et participe aux réunions avec les prestataires extérieurs. L'orthophoniste intervient dans les projets de l'habitat partagé et de l'accueil temporaire au studio en réalisant un bilan orthophonique complet des résidents accueillis et en permettant ensuite d'élaborer des objectifs thérapeutiques avec l'équipe.

L'orthophoniste intervient auprès de l'ensemble des résidents de la MAS de Mont-Saint-Martin.

### **Activité annuelle de l'orthophoniste :**

#### **En 2025, poursuite des objectifs suivants :**

- Observation des repas et réalisation d'un bilan orthophonique de la déglutition pour chaque patient et élaboration d'un protocole individuel pour chaque résident de la structure sur les textures alimentaires, réalisation du protocole individuel de chaque patient affiché en unité et création d'étiquette récapitulative (photo du résident et texture),
- Prise en charge orthophonique : 20 séances individuelles par semaine,
- Ateliers mémoire et langage avec 2 ou 3 résidents, 2 fois par semaine,
- Ateliers divers : alimentation « plaisir » et petits-déjeuners améliorés,
- Évaluation orthophonique des résidents, mise en place d'un projet thérapeutique,
- Travail en étroite collaboration avec la cheffe de cuisine : vérification des menus du prestataire et menus spéciaux,
- Participation aux réunions de coordination entre le prestataire des repas et la cuisine de la MAS, vérification des menus et coordination avec la cuisine dans les textures adaptées aux résidents,
- Participation aux réunions institutionnelles si possible.
- Travail en collaboration avec la kinésithérapeute pour les postures et avec les infirmiers pour les résidents ayant une alimentation plaisir et pour les soins d'hygiène buccale,
- Intervention au moment des repas, adaptation des textures, prévention des fausses routes et adaptations nécessaires,
- Projet de formation à l'ensemble du personnel sur la nouvelle nomenclature internationale de la déglutition,
- Formation des aides-soignants et des stagiaires de passage à la MAS de MSM sur les troubles de la déglutition.

#### **→ Psychologie**

**1 psychologue** : en poste (1ETP) depuis le 23 septembre 2025.

### **Missions cliniques et institutionnelles**

- Assurer des entretiens individuels à l'usage des résidents :
  - Conduire des entretiens individuels.
  - Formaliser des bilans de situation en direction des équipes et/ou médecin et direction.
- Assurer la coordination des projets personnalisés :
  - Contribuer à l'élaboration des Projets Personnalisés, ouverture du dossier pour chaque personne accueillie.

- Assurer l'animation des réunions de projet, la rédaction des comptes-rendus de réunion de projet, le suivi des révisions des projets personnalisés et des contrats de séjour, en collaboration avec l'assistante sociale.
  - Centraliser et capitaliser les informations utiles à l'ajustement du projet individuel de chaque résident.
- Projet d'établissement :
- Participer, en collaboration avec l'équipe d'encadrement, à l'actualisation du Projet d'Établissement.
  - Permettre aux équipes de réfléchir à leurs demandes sur les conditions d'accueil, les pratiques d'accompagnement mises en œuvre, le sens des situations rencontrées dans la vie quotidienne.
  - Compléter les dossiers M.D.P.H. – partie « projet de vie »
  - Participer, à la demande, à des réunions d'équipe
  - Intervenir, auprès des équipes des appartements, en présence de l'éducateur, au sujet de l'évolution individuelle des résidents, sur les registres de la vie affective & sexuelle, de l'autonomie psychique, des besoins & des désirs individuels.
  - Participer à la construction et à la réalisation des ateliers de stimulation cognitive en lien avec l'orthophoniste et l'ergothérapeute.
  - Participer aux réunions d'unités et au staff hebdomadaire afin de maintenir un travail de réflexion pluridisciplinaire en lien avec l'accueil des résidents.

### **Rencontres et activités à visée thérapeutique :**

En 2025, environ 400 entretiens cliniques ont été réalisés auprès des résidents dans l'établissement, d'une durée variable entre 30 min et 1h30 selon l'objectif, les capacités cognitives et la disponibilité psychique de chacun. Ces entretiens ont pu également se présenter sur des temps informels, dans les espaces communs et interstitiels de l'établissement (couloirs, salle de vie, chambres).

La psychologue prend également part à différentes instances institutionnelles, sans compter les temps d'échanges informels avec les professionnels de l'établissement : aux Admissions et à la présentation en équipe des nouveaux accueils, à l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé de tous les résidents, aux réunions pluridisciplinaires, aux réunions d'appartements et d'accueil de jour.

### **Ateliers :**

- L'atelier Jeu Re-Sens a été mis en place en novembre 2024. Il s'agit là d'un atelier basé sur l'expression des émotions notamment à travers le jeu permettant, à travers cet espace d'accueil, une mise en mouvement des affects et du corps & de travailler/ questionner diverses problématiques rencontrées au quotidien sur le plan affectif. **9 Séances ont eu lieu en 2025.** L'atelier est reconduit en 2026 à la demande des résidents.
- Un projet de médiation animale a été mis en place avec l'association « Humanimed » dès novembre 2024. La médiation animale est un support permettant la rencontre avec l'autre, dans ce cas précis avec la personne en situation de handicap mental et/ou psychique, et de proposer, à travers cette relation triadique (résident-animal-thérapeute), diverses activités d'éveil, d'éducation et/ou thérapeutiques. Cette approche tend à solliciter des réactions positives chez ses personnes souvent vulnérables comme du plaisir et/ou du bien-être, ainsi qu'à accompagner, si possible, vers un développement des champs psychosocial, cognitif, affectif, psychique, physiologique et/ou sensoriel. De fait, **32 séances de médiation animale ont été réalisées en 2025** pour deux groupes comprenant 5 résidents fixes. Nous continuons la médiation avec l'association Angel'Animale avec **26 séances réalisées.**
- En 2024, un projet de réunion d'expression des résidents a été mis en place afin de leur permettre, sous la forme d'une instance institutionnelle, d'interroger, mettre en mot leurs

observations/ressentis au sein de l'établissement et de contribuer à une amélioration de leur qualité de vie quotidienne. **8 Réunions ont eu lieu en 2025 et sont reconduites en 2026** à la demande des résidents, avec l'idée d'un projet de sensibilisation sur le handicap à l'égard des professionnels et autres résidents.

### **Le service vie quotidienne et animation**

Afin de répondre aux difficultés de recrutement dans la filière éducative, l'établissement poursuit sa politique d'accueil et de formation d'apprentis Éducateurs Spécialisés.

En 2025, cette dynamique se traduit par l'intégration d'une nouvelle éducatrice spécialisée, précédemment apprentie au sein de la structure, témoignant de la pertinence de cette démarche de formation et de fidélisation. Par ailleurs, une nouvelle apprentie en première année a rejoint l'équipe.

À ce jour, l'équipe éducative se compose d'une éducatrice coordinatrice, d'une éducatrice spécialisée et de trois apprentis Éducateurs Spécialisés. Cette organisation permet de renforcer l'accompagnement des résidents tout en soutenant la montée en compétences des futurs professionnels.

#### **Activités réalisées en 2025 :**

8 janvier : Sortie restaurant  
10 janvier : Sortie café  
12 janvier : Chasse au trésor  
16 janvier : Sortie restaurant  
28 janvier : Sortie piscine + restaurant  
31 janvier : repas spéciale Knack- Frite  
7 février : balade extérieure  
19 février : Sortie restaurant  
21 février : Après-Midi spéciale Chandeleur  
26 février : Intervention IRST Longwy  
4 mars : Animation Carnavalesque (interne)  
4 mars : Après-midi équitation  
11 mars : Sortie café  
12 mars : Handisport Lycée Darche  
13 mars :  
13 mars : Balade extérieure  
14 mars : Sortie piscine et restaurant  
19 mars : repas amélioré Soirée Raclette  
21 mars : Repas St Patrick  
22 mars : Sortie bowling + restaurant  
23 mars : Carnaval Arlon  
26 mars : Soirée restaurant  
1 avril : Après- midi équitation  
3 avril : Concert Shaka Ponk – Cinéma  
6 avril : Carnaval HEINSTERT  
9 avril : Sensibilisation au Handicap avec REMM (interne)  
11 avril : Balade extérieure  
18 avril : Animation Chasse à l'Œuf pour Pâques avec EPHAD LEXY  
23 avril : Sortie Bowling + Fast Food  
29 avril : Journée Poney  
30 avril : Handisport Lycée Darche  
14 mai : Foire de METZ  
17 mai : Projection film « Patient »

23 mai : Challenge Handicap à Metz  
27 mai : Animation Musicale + Captation vidéo pour les 50 ans de l'ALAGH  
3 juin : Sortie restaurant  
3 juin : après-midi Équitation  
4 juin : Sortie restaurant + bowling  
24 octobre : Après-midi Jeux de sociétés  
31 octobre : Fête d'Halloween  
5 novembre : Piscine  
8 novembre : Atelier Manuel marché de Noël  
9 novembre : Sortie restaurant + Bowling  
12 juin : Journée Poney  
13 juin : Conférence 50ans ALAGH – Nancy  
19 juin : fête de la Musique + gouter (interne)  
20 juin : Repas + fête de la Musique ALAGH Nancy  
24 juin : Sortie piscine + Restaurant  
26 juin : Soirée Cinéma « F1 »  
2 juillet : gouter handisport (interne)  
4 juillet : Sortie Restaurant + Bowling  
12 juillet : Sortie METZ Constellation  
13 juillet : Restaurant + Fête Nationale Longwy  
16 juillet : Science Center + Parc Bettembourg  
22 juillet : Restaurant + Bowling Metz  
23 juillet : Piscine Rodange  
24 juillet : Karaoké + Restaurant Nancy  
29 juillet : Sortie Café  
30 juillet : Après midi Piscine  
5 août : Parc Merveilleux Bettembourg  
6 août : Après-midi Piscine  
9 août : Sortie shopping + restaurant  
10 août : Grand Jeu + Apéro (interne)  
14 août : Après-midi Piscine  
19 août : Parc Merveilleux Bettembourg  
22 août : Boite de nuit Dimant Bleu Verdun  
26 août : Après-midi Piscine  
27 août : Sortie Café, Gouter  
29 août : Après-midi Cinéma (interne)  
13 septembre : Festival LOA (Esch)  
14 septembre : Bowling + Restaurant  
17 septembre : Piscine  
24 septembre : Restaurant  
24 septembre : Piscine  
26 septembre : Sortie Restaurant  
11 octobre : Projection de film  
12 octobre : Participation Octobre Rose Mont-Saint-Martin  
16 octobre : Intervention Sensibilisation Lycée Darche Longwy  
21 octobre : Atelier manuel marché de Noël  
15 novembre : Atelier Manuel Marché de Noël  
17 novembre : Sortie Restaurant  
10 décembre : Marché Noel de la MAS  
14 décembre : Marché de Noël de la MAS  
18 décembre : Repas de Noël de la MAS + Présence d'un chanteur  
24 décembre : Conte de Noël  
31 décembre : Fête du Nouvel de la Saint Sylvestre, Karaoké

### **Atelier esthétique :**

Une socio-esthéticienne vient une fois par mois et des rendez-vous sont programmés avec les résidents. Cela permet une régularité dans l'accompagnement ainsi qu'une prise en charge adaptée aux besoins de chacun.

### **Coiffeur :**

Une coiffeuse se rend au sein de l'établissement à hauteur d'une fois tous les 2 mois et demi.

### **Sophrologie :**

Une sophrologue professionnelle intervient dans le cadre d'ateliers individuels pour 4 résidents. Il s'agit d'un accompagnement thérapeutique sur le long terme qui demande un investissement de la part des résidents dans le quotidien à travers des exercices en complément des séances individuelles.

### **Handiboxe :**

#### **Objectifs :**

- *Travailler la motricité, l'endurance, la détermination et la persévérance,*
- *Gestion des émotions pour certains résidents,*
- *Effectuer une activité sportive à l'extérieur de l'établissement.*

Cette activité se déroule un jeudi sur deux, à Villerupt. Elle est encadrée par un membre de l'association investi dans la Handiboxe. L'activité est reconduite pour cette année 2025/2026.

### **Handisport :**

Cet atelier a lieu avec l'intervention d'un éducateur sportif spécialisé dans le Handisport. Ces ateliers ont lieu le mercredi en journée et un vendredi sur deux en journée également. Au-delà des ateliers réalisés au sein de l'établissement, il existe également des rencontres extérieures avec d'autres établissements mais également en lien avec un lycée à proximité de la structure.

### **Activité piscine :**

Un atelier piscine est proposé à hauteur d'une fois par mois. Cet atelier a pour objectif principal : le bien-être en milieu aquatique. Toutefois, il permet également aux résidents bénéficiant de l'atelier de travailler leur mobilité, de les stimuler sensoriellement (tactile, visuelle, proprioceptives.)

### **Activité équithérapie :**

Un atelier équithérapie est proposé à deux résidents de notre établissement. Cet atelier a pour objectif :

- Offrir un moment de détente et de partage avec un animal
- Favoriser l'éveil
- Travailler la confiance en soi et en l'autre
- Entretenir des conditions physiques.

### **Atelier Expression des résidents :**

Mis en place en collaboration avec la psychologue, cet atelier a débuté à la fin du dernier trimestre 2024 et se poursuit tout au long de l'année 2025.

Il offre aux résidents un espace d'expression libre favorisant les échanges, le partage d'informations et la formulation de propositions. Cette instance se réunit généralement une fois par mois, avec une fréquence adaptable en fonction des besoins des personnes accompagnées.

### **Bains Détente :**

Des séances de bains détente sont proposées aux résidents à raison d'une fois par semaine, dans un espace dédié et adapté. Cet accompagnement se réalise de manière individuelle, afin de garantir une prise en charge personnalisée et respectueuse des besoins de chacun.

L'espace est équipé de dispositifs favorisant la relaxation, notamment un système de luminothérapie ainsi que des rouleaux de massage, permettant une stimulation sensorielle douce et enveloppante.

Ces temps ont pour objectif de favoriser la détente, de diminuer les tensions physiques et psychiques, et de contribuer au bien-être global des résidents. Ils offrent également un cadre apaisant, propice à la relation et à l'accompagnement individualisé, tout en soutenant les dimensions sensorielles et corporelles.

Très appréciées, ces séances s'inscrivent pleinement dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie et de confort au sein de l'établissement.

### **La journée « Bien-être du salarié » :**

La journée dédiée au bien-être des salariés s'est déroulée le 21 mai 2025. À cette occasion, divers ateliers ont été proposés, notamment : magnétisme, échauffement, massage plantaire, massage, réflexologie, nutrition, sophrologie, sieste, hypnose, marche, ainsi que des interventions de la médecine du travail. Un repas équilibré a également été prévu pour les participants.

Cette action a pour objectif de favoriser un climat de travail serein, de soutenir la dynamique collective et de renforcer les liens entre les professionnels, tout en valorisant la qualité de vie au travail.

Inscrite dans une démarche pérenne, cette journée participe à l'amélioration des conditions de travail et à la sensibilisation aux pratiques favorisant le bien-être et la récupération.

### **Accueil de jour :**

Création d'un accueil de jour sous une nouvelle forme, en dehors des unités et dans de nouveaux locaux. Les travaux ont démarré en avril 2022 avec la création d'un accès à l'ancienne balnéo par l'extérieur et d'une nouvelle unité de vie, et se sont achevés en 2023.

Le service d'accueil de jour a continué à se déployer sur l'année 2025.

Les partenariats avec les établissements pour enfants de Meurthe-et-Moselle et de Moselle se multiplient. Ces différentes collaborations ont permis d'accueillir de nouveaux résidents aux profils plus jeunes.

### 3. DISPOSITIF PASSER'AILE NANCY

---

#### Analyse des éléments essentiels

##### L'Activité

|                                                                                                             | 2023   | 2024          | 2025          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|---------------|---------------|
| Nombre de journées réalisées                                                                                | 6192   | <b>7012</b>   | <b>6 143</b>  |
| Taux d'occupation                                                                                           | 84,82% | <b>96.05%</b> | <b>84,15%</b> |
| Nombre de personnes présentes au 1er janvier de l'année                                                     | 17     | <b>17</b>     | <b>20</b>     |
| Nombre de personnes entrées dans l'année (longue durée)                                                     | 10     | <b>6</b>      | <b>7</b>      |
| Nombre d'évaluations de courte durée                                                                        | 11     | <b>8</b>      | <b>12</b>     |
| Nombre de personnes sorties dans l'année                                                                    | 7      | <b>6</b>      | <b>12</b>     |
| Nombre de personnes présentes au 31 décembre de l'année (séjour long)                                       | 20     | <b>16</b>     | <b>13</b>     |
| Nombre total de personnes accueillies entre le 1er janvier et le 31 décembre (avec accueil de courte durée) | 38     | <b>27</b>     | <b>29</b>     |

L'analyse de l'activité du dispositif Passer'aile met en évidence un taux d'occupation de 84 %, qui s'explique par l'impact de la fermeture des 2/3 des lits du centre de rééducation de LSC les années précédentes. La seconde raison est liée à la courte durée moyenne de séjour (environ 9 mois), du fait de la réalisation plus rapide des projets de vie des résidents.

##### Fonctionnement de la commission de candidature

La commission de candidature est une instance d'étude de dossiers en présence de nos partenaires proches (IRR, CHU et AFTC). Elle a pour objet d'étudier les dossiers de candidature, de les analyser et de proposer des alternatives si le dispositif Passer'aile n'est pas l'établissement retenu.

La commission de candidature, comme la commission d'admission, est gérée par l'assistante sociale du site de Gentilly.

Sur l'année 2025, nous avons réalisé **2 commissions de candidature**. Lors de ces commissions, nous avons étudié **9 dossiers** :

- 6 visites sur site en binôme avec le médecin,
- 5 avis favorables pour un accueil sur le Dispositif,
- 3 avis défavorables, et 2 dossiers classés sans suite,
- 6 refus ou réorientation.

## **Fonctionnement de la commission d'admission**

La commission d'admission interne à l'ALAGH se réunit une fois par mois et traite les dossiers d'admission du site de Gentilly. Elle comprend la responsable de site, l'assistante sociale, les cadres de santé et socio-éducatif, les secrétaires médico-sociales et les médecins. Nous nous sommes réunis à 2 reprises en 2024.

### **1. Le profil des personnes accueillies durant l'année 2025**

Durant l'année 2025, nous avons admis au sein du dispositif une majorité d'hommes :

- **5 hommes :**

- 1 de 44 ans,
- 1 de 46 ans,
- 1 de 56 ans,
- 2 de 59 ans,

- **1 femme :**

- 1 de 52 ans

80% des personnes accueillies ont **plus de 45 ans**.

Plus de trois quarts des personnes accueillies sont originaires de la région, avec une majorité d'usagers provenant de Meurthe-et-Moselle.

En 2025, nous avons accueilli des personnes essentiellement en provenance du domicile, et quelques personnes provenant d'un autre établissement.

En 2025, près de la moitié des personnes accueillies ont une situation sociale complexe.

En 2025, 82,6 % des personnes présentent une lésion cérébrale acquise. Concernant les maladies neurodégénératives, on en compte 17,4 %.

Nous constatons que la totalité des personnes présentent des troubles des fonctions supérieures, 34,7 % ont des problèmes de communication et 53 % des troubles du comportement.

### **2. Le projet d'accompagnement personnalisé**

Nous constatons que **68 %** des personnes accompagnées ont **un projet « Établissement »** et **32 %** ont **un projet « Habitat »**.

## **Diagnostic et évaluation**

Les 25 personnes accompagnées sur l'année 2025 ont été évaluées par les professionnels dans différents domaines et selon leur projet et leurs besoins : sur le plan neuropsychologique, ergothérapique, diététique...

Toutes les personnes accueillies ont bénéficié d'un projet d'accompagnement personnalisé permettant de définir les objectifs et moyens opérationnels à mettre en place pour accompagner la personne dans son projet de sortie.

Les objectifs et les moyens ont tous été discutés avec la personne, sa famille et son tuteur (le cas échéant).

### **Ateliers d'apprentissage**

- Atelier cuisine : tous les **jeudis soir**, avec la participation de **3 résidents** et **2 professionnels (CESF ou ME + 1 soignant)**. Les menus et la liste de courses sont établis avec les résidents en respectant un budget et les courses sont réalisées avec les résidents à tour de rôle. La réalisation du menu a lieu en fin de journée, chacun participe en fonction de ses capacités. Le repas est ensuite partagé ensemble.
- **Une fois tous les deux mois**, un repas collectif est organisé avec toutes les personnes du dispositif présentes (résidents et professionnels), avec la participation de 4 ou 5 résidents pour la préparation.
- **Certains midis** sont consacrés à des ateliers cuisine d'apprentissage ou atelier cuisine plaisir (avec la CESF) avec un résident dans le cadre de son projet individuel.
- Atelier autour de l'aliment : **chaque vendredi lors d'une séance de 45 minutes à 1 heure**, un travail autour des aliments est engagé : produits de saison, groupes d'aliments, échange autour de souvenirs, découverte de produits (jeu du goût, jeu des senteurs, dégustation de produits...), préparation de plats/pâtisseries. Atelier animé par la CESF assistée par un soignant et une fois par mois par la diététicienne.
- Atelier pâtisserie : **de manière occasionnelle** avec la participation des résidents sous volontariat, en moyenne 3 participants, et les 20 résidents pour le partage de la pâtisserie (anniversaire ou autre festivité).
- Atelier d'entretien du linge : **toutes les semaines**, selon un planning établi, une dizaine de résidents entretiennent leur linge avec l'utilisation du lave-linge, sèche-linge et de l'étendoir. Ces derniers participent également à tour de rôle à l'entretien de la lingerie, accompagnés par la CESF.
- Atelier d'entretien du studio : **toutes les semaines**, chaque résident autonome (en moyenne 10 résidents) entretient son lieu de vie en réalisant la poussière, le changement des draps, le nettoyage de la salle de bain ainsi que l'espace cuisine.
- Atelier courses : **tous les lundis après-midi**, deux à trois résidents sont accompagnés par deux professionnels (CESF ou ME et soignant). Chaque résident est libre de s'y inscrire en fonction des achats qu'il a à effectuer. Le transport se fait en Handistan.
- Utilisation des transports en commun : sortie en bus avec un résident pour travailler son autonomie dans les transports. Accompagnement réalisé par la CESF ou l'ergothérapeute (3 résidents concernés).
- Atelier « vie quotidienne » : organisé tous les 15 jours où sont abordés divers thèmes de la vie quotidienne tels que l'hygiène, les risques dans un appartement, les différentes lessives, les consommations d'énergie, etc.

### **Activités collectives**

Sont organisées sur le dispositif, des activités collectives ouvertes à tous les résidents de PasseR'aile. Elles sont proposées **du lundi au vendredi** les matins à partir de 10h30 et les après-midis à partir de 14h30/15h.

Nous réfléchissons aux différents thèmes à aborder en lien avec les besoins des personnes et leurs pertinences sur le dispositif.

#### Les thèmes retenus :

- Atelier estime de soi et bien-être : temps individuel propice à l'échange autour de divers soins,
- Atelier relaxation : un temps collectif où les résidents peuvent se détendre avec de la musique douce (Hang) et des sons apaisants (bruits de la forêt, chants d'oiseaux, etc.),
- Atelier film et montage vidéo : choix d'un film ou série en groupe, travail sur une rétrospective en image des événements et sorties de l'année,
- Atelier jeux de société,
- Atelier loisirs créatifs autour de thèmes et temps fort qui rythment l'année,
- Atelier autour de l'aliment : travail sur les produits de saison, date de péremption...
- Atelier cuisine : choix d'un menu, liste de courses, sortie achat, cuisine et rangement,
- Atelier balnéo : tous les dimanches en individuel,
- Atelier sportif (mini-basket, boccia, tennis de table...),
- Ateliers jeux musicaux (Blind-test, karaoké...),
- Sortie courses tous les lundis après-midi : 2 à 3 résidents accompagnés par 1 professionnel EVQ et un professionnel pluri.

Au regard des problématiques d'addiction et à la demande de nombreux résidents, plusieurs ateliers ont eu lieu en lien avec la santé, intitulés : « **Et si on en discutait ?** ». Ces ateliers ont été coconstruits et animés par le médecin et la CESF :

#### Ateliers « ouverture sur l'extérieur »

Les ateliers « d'ouverture sur l'extérieur » ont pour objectif de permettre aux résidents de découvrir toutes les possibilités d'activités de loisirs gratuites ou à moindre coût, sur leur futur secteur d'habitation (**Sortie d'un groupe de 4 à 5 personnes accompagnées d'un professionnel**).

#### **Les sorties peuvent être diverses comme :**

- Sortie « À la découverte de Nancy », du quartier,
- Sortie découverte des sens (jardin botanique, sortie en forêt, parc, ...),
- Sortie restaurant, café, gaufre, ...,
- Sorties culturelles (musée de Nancy, expositions, visite cathédrale, médiathèque...),
- Sortie parc animalier, parc d'attraction,
- Sortie montgolfière à Chambley,
- Sortie au cinéma, bowling, shopping,
- Sortie à la ferme des chevaux de Saint-Urbain
- Plongée avec Handisub,
- Sortie piscine du Lido,
- Sortie ludothèque,
- Sortie basket,
- Sortie matches de football,
- Sortie saut en parachute avec Handyboogie,
- Sortie parapente,
- Sortie Karting dans les Vosges.

Au-delà de permettre aux résidents de sortir de leur solitude, ces sorties sont un très bon moyen de travailler avec eux leurs difficultés de gestion des émotions liées à leurs lésions cérébrales.

## Projet collectif :

Un projet à destination de l'ensemble des résidents de PasseR'aile, de leurs proches mais aussi des professionnels a été mis en place sur le mois d'octobre 2024. Il s'intitulait : « **Le mois du projet** ».

L'objectif principal était de donner des informations sur les droits, dispositifs et services existants pouvant contribuer à la construction du projet de vie de nos résidents.

L'objectif secondaire était de donner des informations à leurs proches et aux professionnels de PasseR'aile. Pour cela, nous avons abordé, par le biais d'ateliers collectifs, l'ensemble des thèmes pouvant les concerner : les mesures de protection, les services et dispositifs à domicile, la MDPH, l'emploi, les loisirs, les transports, les proches aidants, la conduite, les logements alternatifs ...

Nous avons fait appel à des partenaires ou à des professionnels en interne selon les thématiques.

Nous avons utilisé de nombreux supports visuels : affiches, photos, présentation sur écran, etc.

À l'issue de ces ateliers, nous avons animé un atelier de synthèse pour questionner les résidents et les aider à exprimer leurs désirs, choix et projets de vie.

Il y a eu au total **15 ateliers** sur trois semaines qui ont rassemblé entre 9 et 21 personnes.

Le bilan est positif et le projet sera reconduit en 2025.

## Ateliers sportifs

Comme pour l'ouverture sur l'extérieur, les divers ateliers physiques proposés au sein même du dispositif ou en extérieur, permettent aux résidents de gérer leurs émotions, renforcer ou conserver leurs capacités physiques actuelles, mais aussi créer du lien social.

Sur l'année 2025, nous comptabilisons environ **60 prises en charge en séances sportives individuelles** en fonction des besoins/projets des résidents :

- Intervention boxe adaptée : deux groupes de niveau ont été créés en fonction des capacités physiques des résidents (marchants ou non marchants) afin de proposer de la boxe française ou anglaise. **20 séances de sport sur l'année.**
- Atelier Boccia : **20 séances annuelles.**
- Sortie Basic Fit : en fonction des projets de chaque résident, afin de renforcer leur autonomie et leur capacité à s'occuper seuls.

En 2025, des événements sportifs extérieurs ont été programmés tels que la course des couleurs à Flavigny sur Moselle, des séances karting et une journée de démonstration boxe.

En novembre 2025, des professionnels de l'ALAGH se sont engagés à participer à la course de la Saint-Nicolas à Nancy, en tractant sur 10 kms une personne en situation de handicap (ancien coureur) dans une joëlette. Cet événement a permis à ce résident de revivre les sensations d'une course au milieu de près de 8000 coureurs, et a permis de fédérer de manière considérable les professionnels autour d'un projet motivant.

### Ateliers avec des intervenants extérieurs

- Atelier théâtre : **une fois tous les quinze jours**, une intervenante théâtre intervient sur le dispositif afin de proposer des petites scènes d'improvisation ainsi qu'un travail sur les émotions aux résidents qui le souhaitent. En général, un groupe de **8 résidents** se joint à cet atelier.
- Atelier médiation animale : une **fois tous les quinze jours**, une intervenante vient proposer une séance de médiation animale pour **6 à 8 résidents**.
- Atelier art thérapie : **deux fois par mois**, une intervenante spécialisée en art thérapie propose une séance d'1h30 afin d'accompagner les résidents à s'exprimer à travers leur imagination et le créatif avec un groupe **de 6 à 8 résidents**.
- Atelier philosophie : proposé **une fois tous les quinze jours**, un intervenant vient sur le dispositif pour animer un échange avec les résidents sur différents thèmes de la vie. En général, un groupe de **6 à 8 résidents** se réunit en salle à manger PasseR'aile.

### Ateliers en partenariat

En 2025, la monitrice-éducatrice a beaucoup travaillé sur la recherche de nouveaux partenariats et de propositions d'activités notamment occupationnelles hors site :

- Handisport
- Ludothèque à Nancy, concerne 8 résidents du dispositif. Un groupe de 4 résidents + 2 professionnels s'y rendent le vendredi après-midi **tous les 15 jours**.
- Partenariat avec le lycée Emmanuel Héré de Laxou : 2 visites pour des journées de sensibilisation auprès des lycéens avec l'intervention de l'éducateur sportif, de la neuropsychologue, de la monitrice-éducatrice et de 2 résidents pour des temps de témoignage. À leur tour, les lycéens ont été reçus au sein de l'établissement afin de découvrir la vie des personnes en situation de handicap au travers d'ateliers de sport adapté ou encore d'ateliers de cuisine adaptée.
- Partenariat avec le Cap's de Rosière (MAS TC) : 1 fois par mois des professionnels et des résidents se rencontrent à tour de rôle dans leurs établissements respectifs afin de partager leur expérience et s'enrichir les uns des autres.

### Groupe d'Entraide Mutuel de l'AFTC (GEM) :

- Accompagner les résidents dans leur choix d'activités
- Organisation des plannings des usagers
- Mise en place des transports en lien avec Handistan.

**10 résidents** ont testé les activités du GEM en 2025.

### Accueil de jour

**3 places d'accueil de jour.** 5 personnes ont fréquenté l'accueil de jour en 2025.

Les usagers sont accueillis à la journée, demi-journée, une à plusieurs fois par semaine avec ou sans repas.

Les personnes y travaillent des objectifs bien précis mis en place avant l'intégration en accueil de jour. Ils participent à des ateliers collectifs ou individuels. En 2025, nous avons décidé de mettre en place un projet d'accompagnement pour chaque résident de l'accueil de jour. Une réunion de

projet d'accompagnement personnalisé est donc réalisée **1 fois par an et est effectuée dans les mêmes modalités que pour les projets des résidents permanents.**

### **Activité de l'assistante sociale**

Au sein du Dispositif PasseR'aile, l'assistante sociale planifie, en lien avec la cadre, la coordinatrice de parcours et le médecin, les séjours d'évaluation et anime la réunion de préparation des séjours. Elle planifie également les admissions.

L'assistante sociale accompagne les résidents dans l'ouverture et le maintien de leurs droits, en lien avec les mandataires judiciaires. Elle réalise les dossiers MDPH, les évaluations PCH en lien avec les ergothérapeutes, les bilans d'établissement pour les renouvellements d'orientation. Elle réalise les demandes de logement et les dossiers de demandes d'admission dans les établissements tels que les FAM, MAS et EHPAD. Elle est parfois amenée à faire des demandes de mesures de protection avec le résident ou sous forme de signalement, et à participer aux audiences auprès du juge des tutelles. Elle est régulièrement invitée aux réunions de synthèse concernant les résidents, que ce soit en interne ou auprès des partenaires extérieurs, dans le cadre de leur projet de vie et de la veille sociale.

L'assistante sociale intervient dans l'équipe mobile du dispositif. Elle travaille sur l'ouverture et le maintien des droits à la sortie des résidents, et n'intervient ensuite qu'en cas de nécessité ou pour faire le lien avec les partenaires de type mandataires, SAVS ou SAMSAH, ou partenaires locaux sur le secteur du lieu d'habitation de la personne.

L'assistante sociale élabore les projets personnalisés des résidents dont elle est référente, et envoie la partie sociale pour les autres PAP aux référents des accompagnements.

Elle intervient également dans le processus d'admission en établissement des résidents, et organise en lien avec les partenaires, les séjours temporaires dans les autres établissements et notamment les MAS.

Elle réalise des visites médiatisées dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle travaille sur le maintien du lien parents/enfants.

### **Projet médical et thérapeutique**

#### **→ L'activité médicale et de soins**

Le suivi de santé des résidents du dispositif PasseR'Aile est assuré par le Dr THIERRY, qui dispense à la fois le suivi de leurs pathologies principales, des pathologies associées, et des pathologies intercurrentes.

Elle assure les liens avec les partenaires médicaux de la personne, en amont et en aval de sa prise en charge dans le dispositif, mais également avec ses proches (familles, personnes de confiance, représentants légaux).

Les personnes sont également prises en charge par des praticiens extérieurs, auprès des praticiens de ville ou du CHRU en particulier. Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical, d'une copie du traitement et de tous les éléments utiles à l'analyse de la situation de l'utilisateur.

En cas de nécessité, les avis téléphoniques sont assurés par les médecins de l'établissement, 7 jours sur 7, de 8h à 21h, dans le cadre de leurs astreintes. En leur absence, les urgences

médicales, le week-end et la nuit, nécessitant une consultation sur site sont assurées par SOS médecins, dans le cadre de la continuité de soins.

Pour la plupart de ces consultations nous avons recours à des moyens de transports adaptés. Certains d'entre eux peuvent être assurés par les équipes avec mise à disposition d'un véhicule de l'établissement. Pour la majorité d'entre eux, et en fonction des besoins du rendez-vous, nous faisons appel aux sociétés d'ambulances pour des transports couchés, VSL ou VSL PTMR ou transports adaptés GIHP qui nécessitent souvent l'accompagnement d'un professionnel du service notamment pour les rendez-vous au CHU.

Le médecin participe également aux réunions transversales, et participe à l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé.

L'établissement accueille des étudiants en deuxième année en médecine, odontologie et pharmacie pour le stage de sensibilisation au handicap sur trois jours, dont l'accueil et la formation sont supervisés par le Dr THIERRY.

Dr THIERRY est également maître de stage et a obtenu pour le site de Gentilly un agrément permettant l'accueil en stage des étudiants en 3<sup>e</sup> cycle des études de médecine. Elle accompagne à ce titre des internes en médecine générale un jour par semaine sur des périodes de 6 mois, dans le cadre d'un Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoires Supervisé (SASPAS).

#### → **L'activité de rééducation et sportive**

L'activité de rééducation est assurée par un kinésithérapeute à 0.5 ETP (renfort du reste de l'équipe au besoin).

Deux éducateurs sportifs sont venus renforcer l'équipe de rééducation. L'un d'entre eux (à 70 %) intervient principalement sur le dispositif PasseR'aile.

Les objectifs principaux sont l'entretien des capacités physiques, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être et la santé, favoriser les capacités sociales.

Le service a assuré cette année 2025 :

- **1042 prises en charge (552 kiné, 476 sport, 14 appareillage),**
- Séances collectives sport : 11 séances de boccia ; 7 séances d'activités diverses, 17 séances de boxe,
- Projet joëlette : 6 sorties avec les professionnels et deux sorties avec le résident et le jour de la course (course de la St Nicolas),
- Sortie dans les Vosges pendant 4 jours,
- Sortie karting, piste de Mirecourt,
- 2 sorties bowling,
- Séance musculation en salle de sport Basic Fit : 20 séances,
- Sortie VTT : 11 séances,
- 2 sorties au lycée Emmanuel Héré : découverte du sport adapté auprès des élèves
- Activités diverses en partenariat avec l'association du GEM (12 séances).

Les activités comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche et de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et la mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- Prises en charge individuelles : exercices en actif, circuit training, motomed, verticalisation, marche, parcours moteur...
- Activités sportives :
  - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels : Boccia / Boxe
  - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : Curling, Golf, Basket, Boccia, Parcours training, Ping Pong, Fléchettes pendulaires, Jeu de Ballon, Parcours fauteuil...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive, des soirées foot, ainsi qu'un tournoi de Boccia interne. Des activités sportives en extérieur sont aussi proposées : bowling, parc et jardin, journée sportive LSC.

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage pour tout le site de l'ALAGH (corsets, corsets-siège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, bas de contention).

L'investissement dans un « Bike Labyrinth » permet aux résidents de faire du motomed tout en ayant une vidéo sur un écran les faisant voyager. Ce dispositif est interactif et demande régulièrement aux participants de choisir la direction à suivre en appuyant sur un contacteur. Ce dispositif est très apprécié par les utilisateurs.

#### → **L'activité neuropsychologique**

**Évaluations neuropsychologiques des résidents** : à l'admission et réévaluations possibles en fonction des besoins des résidents. Cette évaluation permet de faire un état des lieux des points forts et de points faibles des résidents, concernant les capacités cognitives, afin d'adapter et d'individualiser l'accompagnement.

Les éléments nécessaires à une meilleure compréhension des résidents sont transmis à l'ensemble de l'équipe lors des réunions d'équipe. Cette évaluation permet également d'évaluer les aspects psychologiques et comportementaux.

Rédaction de synthèses à destination des référents et des patients dans le cadre de l'établissement du projet personnalisé et de courriers permettant d'étayer les besoins des résidents dans le cadre des dossiers MDPH de renouvellement des droits.

**Évaluations neuropsychologiques en préadmission** : ces évaluations ponctuelles se font à la demande de la commission d'admission afin d'apporter des informations complémentaires sur la personne, ses capacités et ses difficultés.

**Suivi individuel des résidents** : à la suite de l'évaluation initiale. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Remédiation cognitive,
- Entraînement aux habiletés sociales,
- Gestion des troubles anxieux,
- Gestion des troubles du sommeil,
- Soutien psychologique,
- Entretiens auprès des aidants (soutien, réponses aux questions, etc.).

## **Actions thérapeutiques**

- Mise en place et coanimation d'ateliers de prise en charge de la **cognition sociale**. Les ateliers sont assurés en binôme avec les AS/AMP.
- Mise en place **d'ateliers mémoire** à raison **d'une séance d'une heure par semaine** : conception du matériel adapté à chaque participant, gestion de la dynamique de groupe, travail de psychoéducation et remédiation cognitive. Les ateliers sont généralement assurés en binôme avec un AS/AMP.
- Ateliers « **liberté d'expression** » : ces séances ont lieu **toutes les 2 semaines** et ont pour objectif de permettre aux résidents de débattre et de s'exprimer autour d'un thème proposé en début de séance.

## **Travail en équipe / Missions transversales :**

- Participation aux réunions d'équipe (une fois par semaine) / Présence lors des temps de transmission.
- Mise en place et coordination d'un programme de formation à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leurs expertises dans le domaine en question. En 2025, les formations ont porté sur la gestion des attaques de panique
- Participation à des missions concourant au bien-être des résidents : aménagement des espaces communs, sorties extérieures, etc.
- Mise en place d'un groupe d'analyse des comportements-problèmes qui peut être sollicité à tout moment par l'ensemble des professionnels afin de mieux comprendre les comportements problématiques et de mettre en place des moyens concrets pour y remédier.
- Réflexions/échanges avec le chargé de mission dans l'élaboration des dossiers d'appels à projets.
- Participation à la création de l'épicerie PasseR'aile qui permet de travailler de nombreuses compétences sociales et cognitives avec les personnes et de proposer un temps/lieu de rencontre supplémentaire au sein du dispositif.
- Participation à l'organisation de la 2<sup>e</sup> session de « Mois du projet ». Il s'agit d'une programmation de rencontres organisées à PasseR'aile et à l'extérieur (rencontre avec la MDPH, l'UEROS, visites d'habitats inclusifs, etc.) et qui ont pour objectif de permettre aux résidents de construire leur projet.

## **Lien avec d'autres structures / partenaires :**

- Participation à des temps d'échange et de rencontre organisés avec d'autres structures de la région afin d'aborder le rôle des psychologues au sein des ESMS.
- Avant toute nouvelle admission de résident, contact avec les professionnels en charge de l'accompagnement (IRR Lay Saint Christophe, CHU de Nancy, réseau LORSEP, etc).
- Participation aux réunions de l'association CÉRÉBROLOR.

## **Évaluation en studio et mise en situation en appartement**

Pour les mises en situations, depuis 2021, l'ALAGH utilise un studio qui est dédié aux premières évaluations d'apprentissage à l'autonomie et aux évaluations de courte durée.

## **Séjours d'évaluation en appartement :**

Chaque séjour est organisé en amont par le coordinateur de parcours avec les référents et en cohérence avec le projet et les capacités de l'utilisateur. Les séjours sont totalement personnalisés, en fonction des besoins et capacités de l'individu :

- L'ensemble des professionnels du dispositif sont amenés à intervenir, professionnels des soins (AS ou AES), CESF, ME, ergothérapeute, kinésithérapeute et éducateur sportif. La fréquence des interventions varie, elle peut être de plusieurs fois par jour au plus à une fois par semaine pour le minimum. L'aide pour les soins, élaboration de la liste de courses, réalisation des courses, entretien du logement, l'organisation du quotidien ... est total, partiel ou nul. (Selon le niveau d'autonomie de la personne).
- Nous pouvons faire appel à un service d'aide à domicile si cela a un intérêt (se rendre compte de la réalité du domicile, accepter l'aide de personnes inconnues ...).
- Pour certains usagers, nous mettons en place un service de portage de repas.
- Nous faisons également appel à un cabinet infirmier libéral de proximité en cas de nécessité au cours du séjour (prise de sang, délivrance du traitement au quotidien).
- S'il y a un traitement, une organisation est mise en place avec la pharmacie Moreau et les IDE de l'ALAGH.
- La téléassistance est mise en place de manière aléatoire selon le projet et les besoins de l'utilisateur. Quand cela est le cas, les usagers se familiarisent ainsi avec l'utilisation des émetteurs qu'ils doivent activer en cas de danger ou de difficulté importante.

Un planning et un mail détaillant l'ensemble de l'organisation du séjour est envoyé en amont à tous les professionnels. Les accompagnements peuvent être ajustés au cours du séjour selon les observations faites.

Ces séjours sont souvent la première étape, en dehors du dispositif, d'observation en milieu « ordinaire ». Ces évaluations, observations et mises en situations réalisées par le biais des séjours sont de bons outils permettant d'identifier les potentialités et difficultés des usagers.

Ils permettent de valider ou de réorienter un projet, en lien avec l'utilisateur et sa famille. Ces séjours permettent aussi d'affiner le besoin d'aide et d'être plus précis notamment lors de nos demandes auprès de la MDPH. Certains séjours ont pour but d'éviter l'institutionnalisation et de préserver certaines capacités d'autonomie avant une sortie en logement autonome. Chaque séjour fait l'objet d'un bilan fait avec l'utilisateur.

L'année 2025 a été marquée par le renforcement de notre partenariat avec l'OMh du Grand Nancy, notamment grâce à l'accès à un appartement situé à Nancy. Nous avons ainsi bénéficié d'un délai d'un an pour restituer l'appartement précédemment loué à Pompey et réceptionner l'appartement de Nancy afin de l'aménager.

En effet, le logement de Pompey étant éloigné de Nancy, ne permettait de proposer qu'un nombre limité de séjours d'essai et d'évaluation aux résidents du dispositif.

Ainsi, un seul séjour a pu être proposé en décembre 2025 à un résident, dans le nouvel appartement aménagé à Nancy.

Par ailleurs, parmi l'ensemble des résidents présents en 2025, une majorité était déjà accueillie dans le cadre de séjours d'évaluation au sein du dispositif. Les séjours d'évaluation en appartement seront donc principalement développés au cours de l'année 2026.

## **Activités réalisées par l'équipe mobile**

L'équipe mobile du dispositif est en charge de l'accompagnement de l'utilisateur dans son projet de sortie et du suivi après son départ. En effet, l'accompagnement des résidents de PasseR'aile ne

peut pas s'interrompre lorsqu'il passe la porte de sortie. Certaines choses ne peuvent pas être anticipées et doivent se faire au moment voulu dans le nouvel environnement.

De plus certains accompagnements prennent du temps, il faut prendre en compte l'aspect psychologique de l'utilisateur, son rythme et le respecter.

Nous nous devons également d'assurer une continuité et un relais dans les démarches médicales, administratives, ainsi que les démarches liées au handicap...

Les professionnels concernés sont : Coordinatrice d'équipe mobile, CESF, ME, ergothérapeute, neuropsychologue et assistante sociale.

En 2025, l'équipe mobile a continué à accompagner 9 usagers (4 en appartements, 4 en établissements médicaux-sociaux et 1 en EHPAD). À cela s'ajoute la continuité des suivis pour 4 résidents. Lors d'une sortie vers une institution, le suivi équipe mobile est peu important, il s'agit plus d'une veille. Pour ce qui est des sorties en appartement, le suivi est accru en particulier les premières semaines voire les premiers mois.

En effet, les personnes que nous accompagnons ont pour la plupart besoin de repères, de rituels. L'emménagement vient bousculer ces derniers et les mettre en difficulté.

Nous sommes très présents pour les rassurer, les aider à trouver des nouveaux repères dans leur nouvel environnement. Il est indispensable de faire le relais avec la prise en charge par des partenaires.

### **3. Formation et compétences des professionnels**

L'équipe du dispositif (26 ETP) se structure. Nous avons eu plusieurs départs et arrivées de professionnels au cours de l'année 2025.

Des temps de formation et de régulation d'équipe ont lieu plusieurs fois par semaine.

Le cadre socio-éducatif travaille en binôme avec la référente soins du dispositif afin de renforcer l'accompagnement des projets et des équipes.

#### **Réunion d'équipe**

Chaque semaine, une réunion avec l'équipe vie quotidienne est programmée pour évoquer des questions d'organisation et les situations des résidents.

Toutes les semaines, une réunion d'équipe pluridisciplinaire est organisée le mardi après-midi de 15h à 16h. Cette réunion se déroule en deux temps : la présentation de l'état d'avancement du projet de 5 usagers, des points d'organisation et d'information générale.

#### **Formation**

Au vu des problématiques rencontrées avec les usagers, notamment comportementales, des actions spécifiques ont été mises en place à destination des équipes :

- Mise en place et coordination d'un **programme de « mini-formations »** par la neuropsychologue, à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : chaque mois, un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leurs expertises dans le domaine en question.
- Mise en place **d'un temps de formation** à destination des agents hôteliers aux lésions cérébrales et aux comportements problèmes qui en découlent.
- Formation logiciel informatisé de l'utilisateur NETVIE.

- Formation des professionnels soignants sur le circuit du médicament (animée par la cadre de santé – IDE)
- Participation de la neuropsychologue à des temps d'échange et de rencontre organisées avec d'autres structures de la région afin d'aborder le rôle des psychologues au sein des ESMS.

### **Démarche qualité**

Le dispositif Passer'aile continue à structurer son organisation. Des outils, des protocoles, des process sont créés en fonction des besoins et des situations.

Des modes opératoires ont été finalisés et mis en application à travers le système qualité :

- Mode opératoire « séjours d'évaluation »
- Mode opératoire « projet d'accompagnement personnalisé »
- Mode opératoire « gestion des activités »
- Mode opératoire « comportements-problèmes »
- Mode opératoire « accueil de jour »
- ...

Les missions plus précises des uns et des autres se structurent et s'articulent.

### **Collaboration et partenariat / Communication**

Tout au long de l'année, en fonction des rencontres et des besoins, un certain nombre de partenariats et de rencontres ont vu le jour :

- Convention avec une pharmacie de ville pour étendre la Prescription des Doses Administrées à l'ensemble des établissements de l'ALAGH.
- Convention avec l'Hospitalisation À Domicile (HADAN) signée, étendue à tous les établissements de l'ALAGH.
- Intervention de l'équipe de l'Hospitalisation À Domicile (HAD) au sein du dispositif.
- Prises en charge d'usagers au Centre Médico-Psychologique (CMP) les Hulottes à Vandœuvre-lès-Nancy.
- Réalisation d'EEG- EEG longs à la MAS EPIDOM.
- Convention avec le réseau Gérard CUNY autour de la Plateforme Territoriale d'Appui.
- Équipe mobile Alice du CPN.
- Travail du partenariat avec l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du CHRU.
- Activités sportives :
  - Convention de partenariat en cours avec un professeur de sport adapté.
  - Travail individuel de chaque usager avec un coach sportif (Adaptamoov) : bilan sportif individuel + séances.
- Rencontre avec l'équipe des maladies rares de Nancy.
- Rencontre avec l'équipe du LORSEP (partenariat engagé dans un premier temps autour de la formation des professionnels).
- Rencontre MMH, 3F Grand Est...
- SAVS APF (54, 88), CAPS de Rosières.
- Services d'Aide à domicile (Ville et Services, ADMR...).
- École pour la vie autonome, SAMSAH EPIDOM.
- Conseil Départemental 54 / Service civique.

- AEIM / ESAT LANCIOT.
- MDPH Grand Est.
- ...

En termes de communication, nous communiquons largement sur le dispositif à travers le site internet, la presse... Une page Facebook dispositif PasseR'aile permet de communiquer sur les réseaux sociaux l'activité du dispositif.

## 4. FOYER D'ACCUEIL DE JOUR (FAMJ) NANCY

### Analyse des éléments essentiels

#### L'activité

| Activité | Réalisée 2023 | Réalisée 2024 | Réalisée 2025 |
|----------|---------------|---------------|---------------|
| Journées | 2255          | 2419          | 2416          |

|                                    | 2023  | 2024 | 2025 |
|------------------------------------|-------|------|------|
| Nombre de journées réalisées       | 2 255 | 2419 | 2416 |
| Nombre de journées exceptionnelles | 186   | 137  | 161  |
| TOTAL ABSENCES                     | 805   | 679  | 530  |
| Nombre de sorties définitives      | 3     | 6    | 2    |
| Nombre d'entrées                   | 3     | 3    | 2    |

L'analyse de l'activité met en évidence une activité à l'équilibre par rapport à l'année précédente, avec **un taux d'occupation de 75,5 %**.

#### Les usagers

| Répartition des usagers selon la classe d'âge | Décembre 2025  |
|-----------------------------------------------|----------------|
|                                               | 24 usagers     |
| 20-24 ans                                     | 4.35 %         |
| 25-29 ans                                     | 8.70 %         |
| 30-34 ans                                     | 4.35 %         |
| 35-39 ans                                     | 8.70 %         |
| 40-44 ans                                     | 17.39 %        |
| 45-49 ans                                     | 13.04 %        |
| 50-54 ans                                     | 8.70 %         |
| 55-59 ans                                     | <u>21.74 %</u> |
| 60- 74 ans                                    | 8.70 %         |
| 75-84 ans                                     | 4.35 %         |

Les personnes dépendantes physiquement sont soutenues dans leur quotidien à domicile. En 2025, 61 % d'entre elles sont aidées uniquement par leurs proches aidants (parents ou conjoints), contre 47 % l'an dernier. Par ailleurs, 13 % bénéficient à la fois de l'aide de leurs proches et de l'intervention d'un prestataire de services (contre 28 % l'an dernier), tandis que 17 % sont accompagnées exclusivement par un prestataire de services (contre 14 % l'an dernier). Enfin, deux personnes (9 %) ne reçoivent aucune aide de prestataire de service, mais restent autonomes dans leur vie en appartement, avec une vigilance ponctuelle de leurs mères.

À ce jour, les personnes accueillies au FAMJ présentent une situation de handicap moteur en raison de leurs histoires neurologiques liées à la naissance (52 %), des lésions médullaires (13 %), un accident survenu au cours de la vie avec des lésions cérébrales acquises (30 %) ou dans le cadre de pathologies neurologiques évolutives (4 %).

Le groupe présente une plus grande hétérogénéité avec des besoins différents.

On observe un vieillissement des personnes accueillies, tandis que les nouveaux entrants sont plus jeunes mais plus dépendants.

Les personnes orientées vers la MAS ou décédées étaient pour la plupart autonomes dans leurs déplacements.

Les nouveaux arrivants, essentiellement du CEM de Flavigny, nécessitent une tierce personne dans la plupart des actes du quotidien : déplacements, alimentation, participation aux activités. Ils présentent également un besoin d'attention, de proximité et de repères relationnels.

On constate une augmentation des situations de mutité, nécessitant un travail spécifique en CAA (Communication Alternative Augmentée).

La réponse apportée et le mode d'accueil du FAMJ se doivent d'être souples et adaptés. Le projet d'accompagnement et le planning des activités sont adaptés en fonction des besoins individuels et du groupe constitué et des attentes exprimées.

L'avancée en âge des aidants nous incite à travailler de manière plus fréquente sur :

- La proposition d'accueils temporaires de répit et de découverte de la MAS,
- Le plan d'aide à domicile,
- L'acceptation des aides techniques pour soulager les transferts et sécuriser l'environnement.

Le FAMJ accueille des personnes qui désormais sont seules à domicile en raison du décès de leurs proches, ou qui vivent avec un parent célibataire et/ou âgé. Il existe une vigilance de l'équipe du FAMJ à prévenir le risque d'épuisement de l'aidant et d'isolement. L'accompagnement au FAMJ est donc de plus en plus personnalisé et est proposé « hors les murs » de l'établissement.

#### **Les objectifs généraux du service sont :**

- Accueillir la personne et la rendre partie prenante de la réalisation de ses journées de présence (s'impliquer, participer, proposer...),
- Intégrer la personne au groupe constitué de façon à favoriser le développement de liens,
- Accompagner les actes de la vie quotidienne,
- Permettre le maintien à domicile, soutien à la personne, évaluation de la nature et de la fréquence des aides humaines et l'analyse des besoins d'aides techniques.
- Travailler et accompagner la personne accueillie dans son projet personnalisé

L'équipe du FAMJ participe aux actes de la vie quotidienne des résidents (mise aux toilettes, aide aux repas, accompagnement par le biais d'activités et de sorties, échanges...).

Ces temps sont des moments d'échange, de convivialité et de lien entre professionnels et usagers.

Les soins infirmiers sont réalisés par une infirmière de la MAS.

Depuis 2023, les professionnels partagent le repas du midi avec les personnes accueillies (temps qui n'était plus possible pendant la période COVID).

### **Le service propose :**

- Des activités individuelles et collectives sous la forme d'ateliers, dans un but d'éveil, de stimulation, de développement des acquis physiques, cognitifs et sociaux, mais aussi de distraction, de détente et de mieux être.

Après chaque période estivale, l'équipe recueille les souhaits de chaque usager concernant les activités (renouvellement ou changement). La confirmation de leur participation aux ateliers se fait selon différents critères : les objectifs établis lors du projet personnalisé, la place disponible dans chaque atelier. Un planning est alors transmis à chaque résident pour toute l'année en cours.

Lors de chaque période scolaire, les activités réalisées habituellement sont suspendues. D'autres activités et sorties sont prévues en fonction des souhaits de chaque résident et de la période de l'année.

Toutes les activités sont guidées par le PAP et les intérêts connus de la personne. Le programme des activités est revu annuellement en fonction de l'évolution des besoins et des demandes. Les personnes sont consultées systématiquement à chaque rentrée de septembre pour définir le planning d'activités qui leur sera remis.

### **Activités spécifiques au FAMJ :**

#### **Activités sportives :**

- Boxe (18 usagers), Curling (9 usagers), Boccia (11 usagers). Activité ludique sportive (10 usagers). Curling (9 usagers).

#### **Activités culturelles :**

- Cinéma : être en lien avec l'extérieur et l'actualité cinématographique, faire des choix et cultiver ses émotions (7 usagers).

#### **Activités d'expression :**

- Atelier « Philo » (8 usagers).
- Atelier Expression (7 usagers).
- Atelier Brain-Storming (mémoire et connaissances générales) (14 usagers).
- Atelier discussion à thème (8 usagers).

#### **Activités manuelles et créatives :**

- Sculpture : activité de détente et de dextérité autour de la terre et du toucher (9 usagers).
- Cuisine : apprendre des recettes que l'on peut mettre en œuvre à la maison, se repérer dans le temps et utiliser ses sens (6 usagers).
- Bricolage manuel : activité en fonction des événements festifs à préparer.
- Couture : (6 usagers).

**Activités bien-être :**

- Atelier bien-être : se détendre, mettre en œuvre ses sens (5 usagers).
- Atelier relaxation (8 usagers).
- Atelier approche du poney : pansage de l'animal, caresses, guidage de l'animal sur un parcours. Créer un lien particulier avec l'animal, développer l'autonomie et le contrôle de soi, améliorer l'estime de soi... (4 usagers).
- Atelier Instant musical (6 usagers).
- Médiation animale (9 usagers).

**Sorties Shopping :**

- Être en lien avec l'extérieur, faire des choix, travailler sur l'autonomie et la gestion de son budget (7 usagers).

En moyenne, chaque usager du FAMJ participe au moins **à une activité ou une sortie par jour**.

Des sorties sont également programmées en fonction de l'actualité culturelle du moment (expositions, foire attractive de Nancy, foire exposition, musée, restaurant, cinéma, ...).

Les activités MAS-FAMJ sont de nouveau réalisées en commun telles que la chorale (6 usagers du FAMJ) et l'art-thérapie (7 usagers du FAMJ).

**Les transports**

Depuis le 2 janvier 2025, le transport est assuré par la société OMNIBUS qui se situe à Vandoeuvre (54500).

**Les travaux**

Depuis septembre 2023, le FAMJ dispose d'un espace plus important avec la construction d'une véranda.

## 5. Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) VILLERS-LES-NANCY

### I) Analyse des éléments d'activité

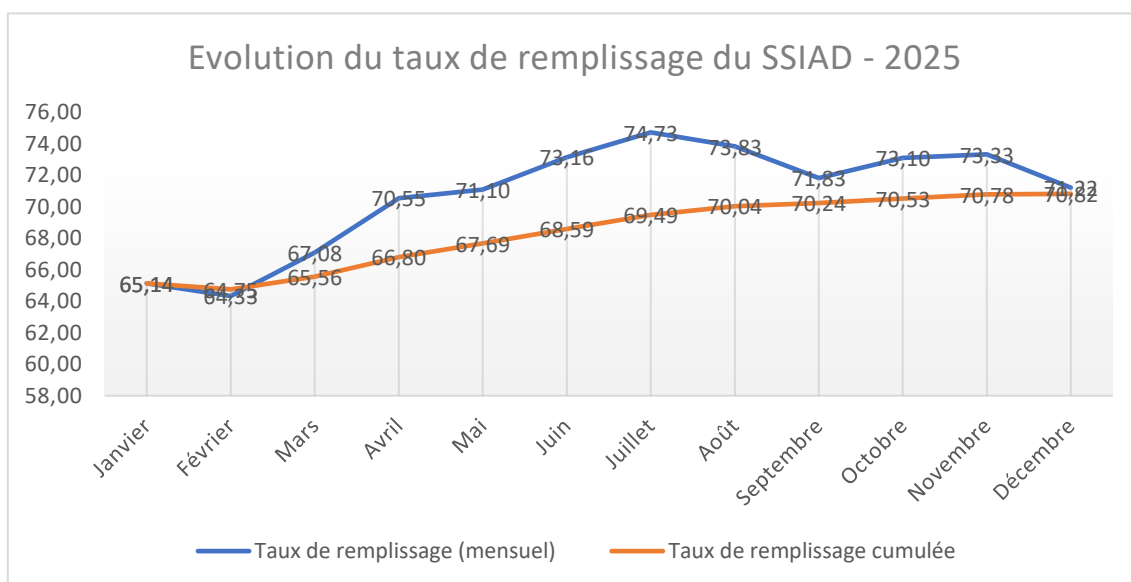
#### 1) Taux de remplissage

Le SSIAD a une capacité d'accueil de 151 places. L'activité du SSIAD est évaluée selon le nombre de journées d'accompagnement réalisées.

Nous comptabilisons 182 personnes accompagnées au moins un jour par le SSIAD sur l'année 2025.

**39031 journées** ont été réalisées sur les 55 266 attendues, ce qui donne une activité cumulée à **70.82%** pour l'année 2025.

#### Évolution du taux d'occupation sur l'année 2025 :

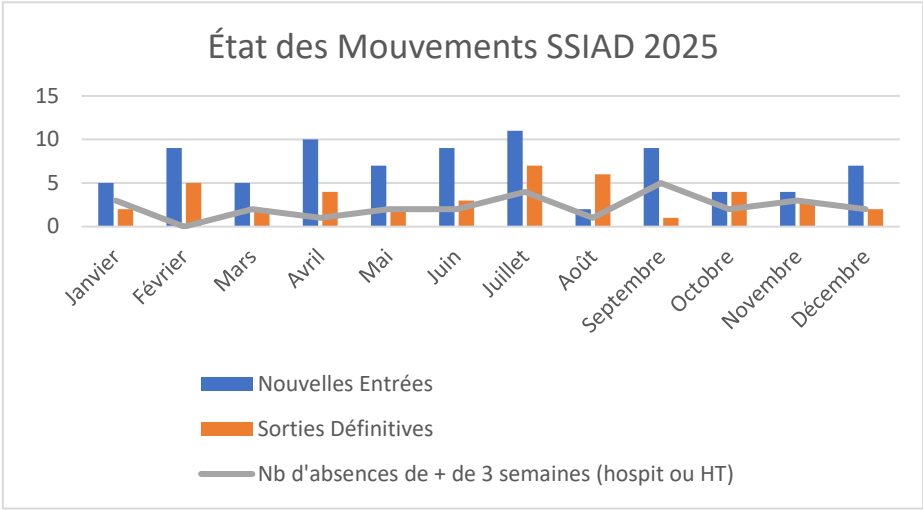


Il est constaté une augmentation progressive du taux de remplissage sur l'année 2025.

On comptabilise 877 jours d'absence de personnes accompagnées en 2025, correspondant principalement à des jours d'hospitalisation ou des séjours temporaires en institution.

Les mouvements (entrées/sorties) sont nombreux dans un SSIAD. Il est constaté que le nombre d'entrées est supérieur au nombre de sorties, ce qui permet l'augmentation du taux de remplissage sur l'année.

Toutefois, le nombre d'hospitalisation et/ou séjours temporaires de plus de 3 semaines impactent fortement le nombre de journées réalisées par mois.

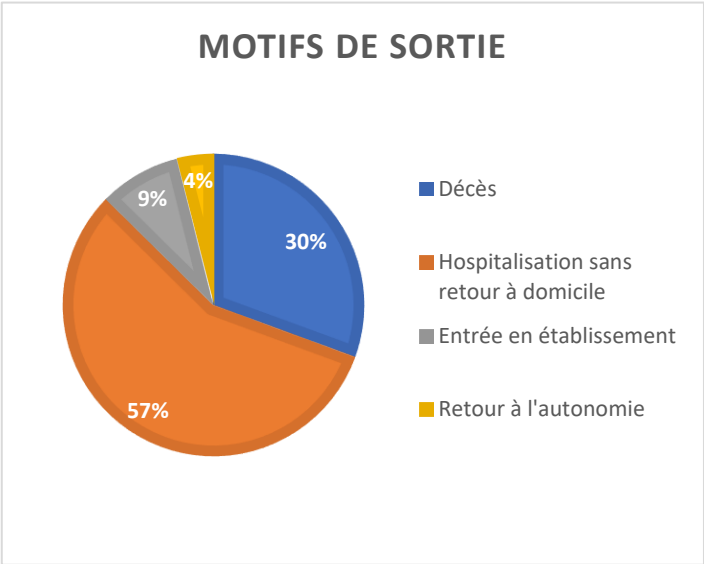


**Tableau synthétique des entrées et sorties en 2025 :**

Au 31/12/2025, **108 patients** étaient présents, contre 93 fin décembre 2024.

|               | Nouvelles Admissions | Sorties temporaires (de plus de 3 semaines) | Sorties Définitives |
|---------------|----------------------|---------------------------------------------|---------------------|
| JANVIER       | 5                    | 3                                           | 2                   |
| FEVRIER       | 9                    | 0                                           | 5                   |
| MARS          | 5                    | 2                                           | 2                   |
| AVRIL         | 10                   | 1                                           | 4                   |
| MAI           | 7                    | 2                                           | 2                   |
| JUIN          | 9                    | 2                                           | 3                   |
| JUILLET       | 11                   | 4                                           | 7                   |
| AOUT          | 3                    | 1                                           | 6                   |
| SEPTEMBRE     | 9                    | 5                                           | 1                   |
| OCTOBRE       | 4                    | 2                                           | 4                   |
| NOVEMBRE      | 4                    | 3                                           | 3                   |
| DECEMBRE      | 7                    | 2                                           | 2                   |
| <b>TOTAUX</b> | <b>83</b>            | <b>27</b>                                   | <b>41</b>           |

**Les sorties en SSIAD** ont lieu pour plusieurs motifs, dont voici la répartition pour 2025 :

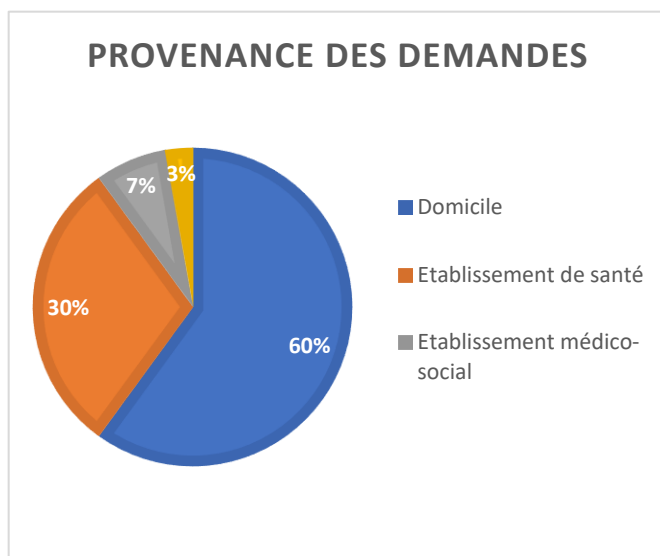


**La durée moyenne de séjour** pour l'année 2025 est de 735 jours environ, soit 2 ans. Cette durée est en nette augmentation comparée à l'année 2024 (6mois).

## 2) Les demandes d'accompagnement par le SSIAD

Nous avons reçu **105 dossiers** de demande de prise en charge au cours de l'année contre 89 l'année dernière. **83 dossiers** ont donné lieu à des admissions en SSIAD.

**La provenance des demandes est répartie comme telle :**

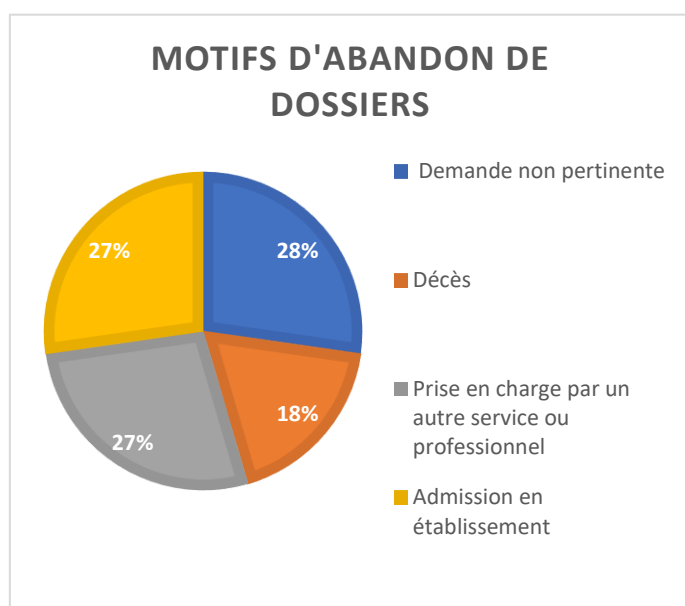


La provenance « Domicile » est majoritaire. Elle englobe toutes les demandes effectuées par la personne et/ou sa famille, ainsi que par les professionnels libéraux ayant constaté l'apparition ou l'aggravation d'une perte de l'autonomie.

La provenance « Établissement de santé » correspond aux demandes effectuées par les assistantes sociales au cours d'une hospitalisation. Ces demandes ont augmenté notamment grâce à l'amélioration du lien ville-hôpital (meilleure connaissance des acteurs, réactivité, communication...).

Sur ces demandes, 22 dossiers n'ont pas abouti sur une prise en charge par le SSIAD.

**Les motifs de non prise en charge par le SSIAD sont répartis comme tels :**

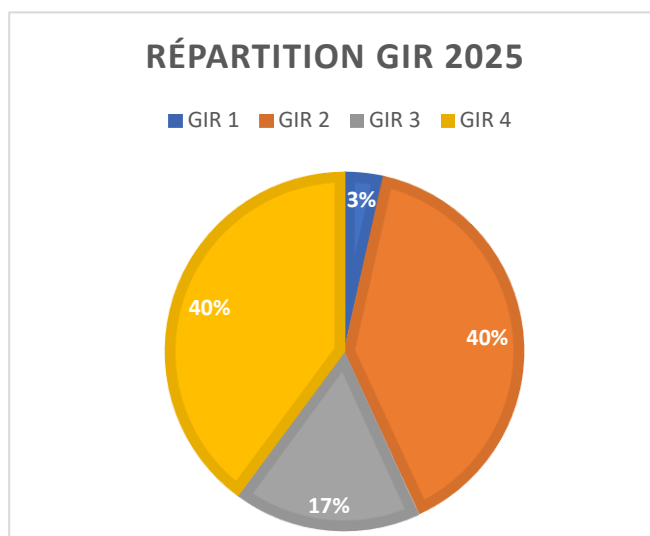
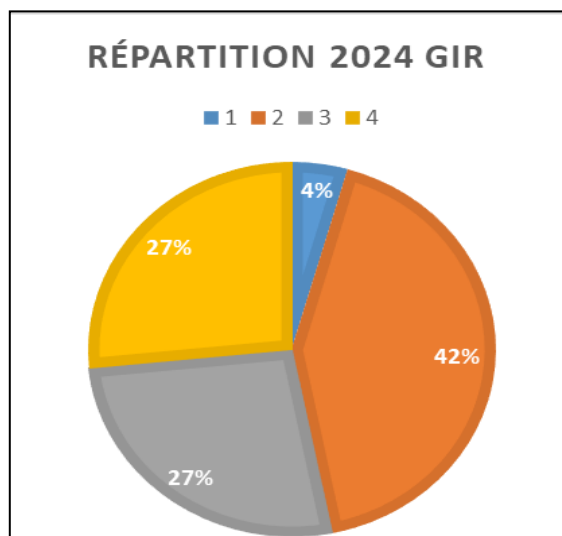


Les demandes non pertinentes correspondent à : domicile hors secteur d'intervention, profil hors des critères d'éligibilité SSIAD (GIR 5/6), refus de la personne, reprise d'autonomie ...

La prise en charge par un autre service /professionnel s'expliquent par des demandes simultanées en SSIAD/HAD/SAAD ou à la mise en place de professionnels libéraux

### 3) Le profil des personnes accompagnées

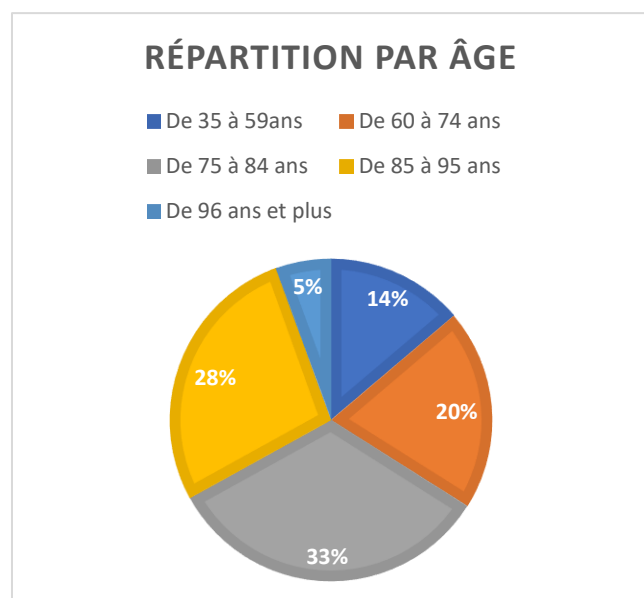
Évolution du niveau de dépendance :



La répartition entre les niveaux de dépendance reste stable d'une année à l'autre. Le constat est le même : le maintien à domicile des personnes en GIR 1 est possible si plusieurs conditions sont réunies, telles que la présence/l'investissement des aidants, un domicile adapté pour la mise en place de matériel, l'absence de troubles cognitifs/du comportement importants...

Si ces conditions ne sont pas réunies, on observe une dégradation des conditions de vie et d'accompagnement de la personne à son domicile.

**Évolution de l'âge des personnes accompagnées :**



Les personnes en 35 et 59 ans sont les personnes en situation de handicap.

Pour rappel, le SSIAD possède 19 places fléchées Handicap.

Pour les personnes entre 60 et 74 ans, on retrouve les personnes en situation de handicap vieillissante, porteuses de maladie dégénératives, ou entrant dans la dépendance suite à la survenue d'une maladie ou un accident.

La majorité des personnes accompagnées par le SSIAD en 2025 ont entre 75 et 84 ans.

#### 4) L'analyse du taux d'occupation

Une augmentation du taux d'occupation a été observée en 2025 : **70.82 %** contre **60.64 %** en 2024.

Cette augmentation s'explique par plusieurs éléments :

- **La stabilisation de l'équipe aide-soignante**, cependant, cet équilibre reste fragile avec un turn-over et un taux d'absentéisme importants.
- **L'augmentation de l'effectif soignant infirmier salarié**, permettant une meilleure réactivité dans les admissions et une meilleure couverture des besoins en soin, ainsi que des hospitalisations plus courtes ou évitées.
- **Les rencontres ou reprises de contact avec les différents partenaires** du SSIAD, et notamment :
  - Le DAC 54 : porteur de la plateforme d'orientation des demandes de SSIAD et maillon indispensable au lien ville-hôpital. Des réunions ont permis de faire connaître les difficultés rencontrées par les SSIAD du Grand Nancy et de mettre en place des actions coordonnées. Pour exemple, un rappel a été fait sur la bonne utilisation de PARCEO, outil métier du DAC permettant une meilleure communication et coordination des acteurs.
  - Le service social du CHRU : cette rencontre qui a eu lieu fin 2025 a permis de rappeler les rôles des SSIAD, d'échanger sur les pratiques et de produire un document commun pour faciliter les admissions en SSIAD en sortie d'hospitalisation.
  - La rencontre de partenaires type résidence autonomie, permettant de faire connaître les possibilités d'accompagnement par le SSIAD, son secteur d'intervention et son offre de soins. Cependant, le profil des personnes résidant dans ces structures ne constitue pas la cible majoritaire du SSIAD (dépendance GIR 4/5/6).
  - Les Services d'Hospitalisation à Domicile (HAD), avec une augmentation des interventions conjointes.

Toutefois, des axes de travail sont à poursuivre :

- **La consolidation de l'équipe soignante**, qui doit s'effectuer en parallèle de la montée du taux d'occupation : recrutement, gestion de l'absentéisme, maintien de bonnes conditions de travail, formation...
- **La communication auprès des prescripteurs**, sur l'offre de soins et les capacités du SSIAD à prendre en soin de manière réactive et complète.
- **Un travail de réflexion sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes** (PHV). En effet, au 31/12/2025, le SSIAD accompagnait 18 personnes en situation de handicap dont 3 âgées de plus de 60 ans.
- **L'identification du SSIAD comme acteur primordial dans le maintien à domicile** auprès des acteurs de l'aide et du soin.

## II) Les projets portés par le SSIAD

En 2025, le SSIAD de l'ALAGH a porté plusieurs projets, dont certains sont toujours en cours en 2026 :

### a) Le soutien aux aidants

Il s'agit d'une action mise en place grâce au financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA 54), à hauteur de 4 800 € pour une durée de 2 ans (2025-2026). Ce projet a pour objectif d'accompagner des aidants de personnes vivant à domicile, en leur proposant un soutien psychologique.

Ce soutien est proposé de manière individuelle, soit par téléphone, soit par visio-conférence. Ce mode de communication a été privilégié afin de contourner les contraintes de temps, de déplacements et de mobilisation des aidants. Les constats de départ ont été faits par les soignants, qui sont au plus proche des aidants au domicile :

- Détresse psychologique.
- Difficultés à gérer une situation spécifique.
- Difficultés à assurer l'accompagnement du proche aidé au quotidien avec un épuisement qui s'installe.

**Les différentes étapes** de l'action ont été les suivantes :

- **Fin 2024** : création de supports de communication type flyers et listing des partenaires à contacter
- **Janvier 2025** : communication du dispositif auprès de l'ensemble des aidants connus au sein du SSIAD, ainsi qu'auprès des partenaires (plateforme et maison des aidants, Conseil Départemental)
- **Février 2025** : identification des aidants potentiels, à l'aide des professionnels de terrain. Il a rapidement été constaté que les aidants ne sollicitaient pas d'eux-mêmes le SSIAD pour accéder au dispositif. La méthode la plus efficace a été d'appeler chaque aidant individuellement pour leur expliquer le dispositif et leur proposer un soutien psychologique. La relation de confiance entre le service et les aidants a également été un élément facilitateur pour l'acceptation des aidants.
- **Mars 2025** : début des premiers entretiens téléphoniques par la psychologue, Marine HUGUEL.
- **Fin 2025** : bilan intermédiaire de l'action en 2025 :

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| Nombre total d'aidants touchés             | 10 |
| Nombre d'aidants touchés de 25 à 60 ans    | 5  |
| Nombre d'aidants touchés de plus de 60 ans | 5  |

- ⇒ Il n'y a pas eu d'entretiens en visioconférence, ce qui s'explique par une difficulté d'accès à internet ou à un ordinateur/tablette,
- ⇒ La simplicité du « coup de téléphone » répond aux attentes des personnes : rapide, facile d'accès, prend moins de temps.
- ⇒ La mobilisation des aidants est passée par une reconnaissance de leur statut et de leur besoin par une personne reconnue (IDEC et responsable du SSIAD).
- ⇒ Leur disponibilité est souvent impactée par leur quotidien d'aidant.

## **b) L'amélioration des conditions de travail des soignants**

Dans le cadre du Contrat d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT) porté par L'ARS, le SSIAD a obtenu fin 2024 un financement pour un projet portant sur la réalisation de capsules vidéo à destination des salariés, et plus spécifiquement des soignants intervenant à domicile.

L'objectif de ces vidéos est la sensibilisation des aides-soignants et des infirmières à l'importance de l'utilisation appropriée du matériel afin de prévenir les blessures et réduire la pénibilité du travail.

La mise en place de ce projet a débuté sur l'année 2025, en se saisissant d'opportunités pour la réalisation, la mise en avant et la diffusion des vidéos. Un partenariat avec l'Institut Européen DE Cinéma et d'Audiovisuel (IECA) a permis la réalisation de vidéos par un groupe d'étudiant, en collaboration avec plusieurs professionnels soignants investis dans le projet :

- **Juin 2025 : Vidéo de présentation du SSIAD** : l'objectif a été de valoriser le travail des soignants à domicile au sein du SSIAD, en mettant en avant les professionnels et leur travail au quotidien. Cela a permis à l'ensemble de l'équipe de prendre du recul sur leurs pratiques et de donner du sens à leur travail quotidien. Cette première vidéo a été une étape capitale dans la prise en compte des salariés de leurs propres conditions de travail.
- **Juin 2026 : Vidéo sur la sécurisation de l'environnement de travail à domicile. Les objectifs de cette vidéo sont :**
  - Prévenir les risques professionnels liés à l'environnement de travail
  - Identifier les points éléments porteurs de risques au domicile
  - Permettre au soignant de s'adapter à un environnement inconnu rapidement et efficacement

Toujours en partenariat avec l'IECA, cette vidéo sera réalisée sous un format interactif avec des lunettes 3D, permettant une vidéo immersive pour l'utilisation du matériel et le repérage des situations à risques.

## **c) Prévention de la perte d'autonomie**

Le SSIAD de l'ALAGH a obtenu auprès du CD54 le financement pour un projet dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Ce projet comporte plusieurs axes :

1. Sensibiliser les partenaires, la personne et son entourage sur le risque syndrome de glissement (associations, ESMS, libéraux) à domicile.
2. Aménager le domicile afin de maintenir une autonomie physique, intellectuelle et sociale.
3. Sensibiliser et former les professionnels aux actes de bien-être et de confort à domicile, afin de maintenir /renforcer l'estime et la confiance en soi des personnes accompagnées ayant subi une perte d'autonomie temporaire ou définitive.

La mise en place de ce projet est prévue courant 2026. Il donnera lieu à une réflexion entre le SSIAD de l'ALAGH et le SSIAD Sainte Marie, afin de proposer la mutualisation de certaines actions, notamment sur la formation du personnel soignant.

### **III) Les partenaires du maintien à domicile**

#### **→ Le DAC 54 :**

L'interlocuteur pour l'ensembles des prises en charge du SSIAD est le **DAC 54**, c'est lui, via la plateforme des SSIADS, qui régule et sollicite le SSIAD lorsqu'il reçoit les demandes de prise en charge.

Le DAC 54 est un partenaire essentiel dans l'accompagnement au long terme, il permet notamment de :

- Réguler l'offre et la demande pour les SSIADs sur le territoire de la métropole du Grand Nancy, en recevant et orientant les demandes de SSIAD selon les secteurs d'intervention définis par l'ARS,
- Faire le lien entre les différents acteurs du domicile, les établissements sanitaires et médico-sociaux et les autorités tutélaires,
- Appuyer les professionnels et services dans la gestion des situations complexes.

La reprise des réunions entre les SSIADs du territoire et le DAC 54 a permis de relancer des sujets de travail, et notamment l'utilisation du logiciel PARCEO.

Le DAC 54 organise un comité éthique porté par le DAC 54 ouvert aux professionnels qui le souhaitent. Ainsi, l'équipe encadrante a pu participer à 3 comités éthique sur l'année 2025.

#### **→ Les aidants :**

On distingue les aidants vivant ou non avec la personne accompagnée, car cela impacte les conditions de vie au domicile, notamment pour les personnes très dépendantes.

Les personnes aidantes des personnes accompagnées par le SSIAD sont :

- Le conjoint et/ou les enfants,
- La famille proche (fratrie...), la belle famille,
- Les amis, voisins ...

Pour faire face à l'épuisement des aidants et les accompagner au mieux dans l'aide qu'il apporte à leur proche, le SSIAD met en place plusieurs actions :

- La prise en compte des aidants dans la co-construction du projet personnalisée de la personne. Cela permet d'inclure l'aidant dans l'accompagnement, de prendre en compte son implication et ses capacités d'aide. Les professionnels pourront ainsi collaborer efficacement avec l'aidant, pour une prise en soin globale et facilitée.
- L'écoute et la proposition de solutions ou conseils adaptés. Les professionnels sont amenés à prodiguer des conseils aux aidants, tels que l'utilisation d'aides techniques ou l'aménagement de domicile, l'accès aux droits ou la mise en place d'aides supplémentaires.
- L'orientation vers des associations d'aide aux aidants ou des plateformes de répit, en prévention ou lorsque le besoin est ressenti.

Le soutien aux aidants reste un enjeu majeur pour le maintien à domicile, c'est pourquoi le SSIAD de l'ALAGH participe régulièrement aux groupes de travail pour le soutien aux aidants animé par la direction de l'autonomie du Conseil Départemental 54.

→ **Les Services d'Aide et d'Accompagnement À Domicile (SAAD) :**

Le SSIAD travaille en collaboration avec tous les SAADs du territoire, afin de maintenir une coordination de l'aide et du soin efficace, et tenant compte des fonctionnements et moyens de chacun. Le libre choix de la personne accompagnée guide également la fréquence des collaborations sur le terrain.

Une demande d'autorisation en SAD mixte a été déposée pour le 31/12/2025, impliquant le SSIAD de l'ALAGH et le SSIAD de l'ALAGH, dans le cadre du groupement de coopération SOLILA.

L'inclusion d'un partenaire aide au sein du SAD mixte SOLILA se poursuit sur l'année 2026, avec l'objectif d'un nouveau dépôt de dossier d'autorisation dans les 2 ans à venir.

#### **IV) Le personnel**

##### Mouvement de personnel

L'équipe du SSIAD est constituée d'Aides-Soignantes, d'AES/AMP et d'Infirmières diplômées d'État.

L'équipe administrative et encadrante est composée d'une infirmière coordinatrice, d'une responsable de service, et d'un agent administratif.

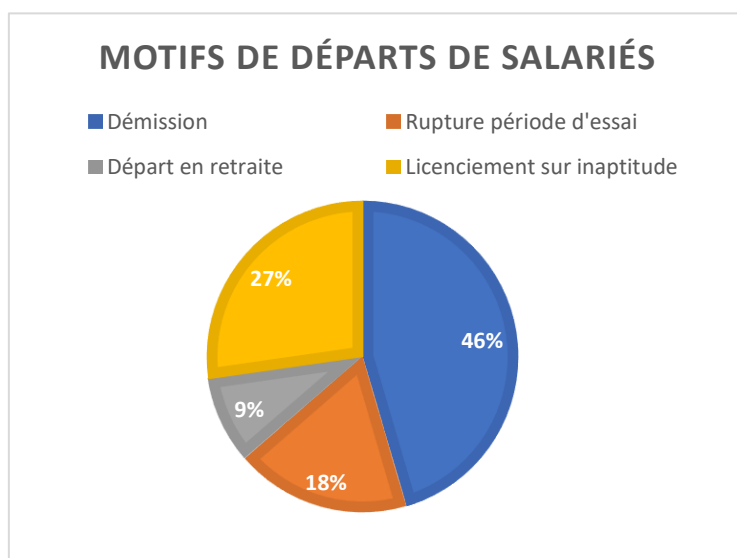
Sur l'année 2025, ont été réalisés :

- **12** Contrat à durée Indéterminée
- **525** Contrat à durée Déterminée

Les CDI correspondent à :

- 1 création de poste infirmier
- 11 départs de salariés

**Les motifs de départs des salariés sont répartis comme suit :**



L'utilisation de la plateforme HUBLO facilite les recrutements. Toutefois, la gestion du réseau de remplaçants, l'apparition d'un Pool géré par HUBLO et la collaboration avec les agences d'intérim demandent de la vigilance et de la rigueur dans le suivi des contrats, puis de l'intégration des professionnels sur le terrain, au sein de l'équipe.

Une réflexion a été menée en équipe pour permettre un accueil et une intégration des nouveaux professionnels de manière efficace, pour garantir le bon fonctionnement du service et la qualité des soins apportés aux soignants. Il reste cependant des actions à mettre en place.

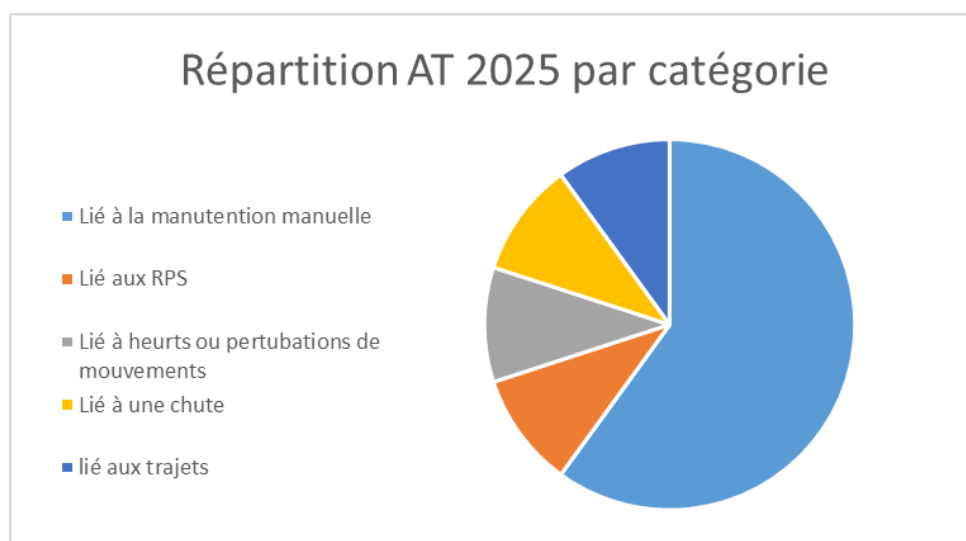
| Actions réalisées                                                                | Actions en cours ou à réaliser                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mise à jour sur Livret d'accueil du salarié                                      | Accessibilité des capsules vidéo (présentation du SSIAD + sécurisation de l'environnement de travail à domicile)       |
| Formalisation de la procédure d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés   | Mise en place de binôme professionnel référent (accueil, guide pour la journée de remplacement)                        |
| Entretiens systématiques de tous les nouveaux professionnels entrant (via HUBLO) | Formalisation du processus de mise en situation professionnelle par un pair pour l'évaluation des compétences attendus |

### Absentéisme et accidents du travail

#### **Bilan des AT 2025 :**

|                               | 2024 | 2025                           | Évolution constatée                                                                   |
|-------------------------------|------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Nb déclarations d'AT          | 10   | 10                             |                                                                                       |
| Nb d'AT ayant généré un arrêt | 10   | 10                             |                                                                                       |
| Nb total de jours d'arrêt     | 277  | 459<br>(+291 poursuite AT2024) | Augmentation, correspondant à un arrêt d'une salariée sur l'entièreté de l'année 2025 |
| Déclaration AT bénin          | 2    | 5                              |                                                                                       |
| Arrêts de - de 7j             | 2    | 1                              |                                                                                       |
| Arrêts de 7 à 29 j            | 5    | 6                              |                                                                                       |
| Arrêts de 30 à 179 j          | 3    | 2<br>(+ 2 poursuite AT2024)    |                                                                                       |
| Arrêts de 180j et +           | 0    | 1                              |                                                                                       |

#### **Répartition par typologies :**



L'essentiel des accidents de travail sur le SSIAD sont dus à la manutention mécanique, en lien direct avec l'accompagnement de la personne.

Un travail important est à continuer sur les risques liés à la manutention des personnes à leur domicile. Les actions sont en lien avec la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

#### Bilan des actions réalisées en 2025 :

| Actions                                                                                                                                                                                                       | État                                |                                     |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
|                                                                                                                                                                                                               | Réalisé                             | En cours                            | Non réalisée             |
| Formation Flash : session de formation sur les gestes et postures lors des transferts la mobilisation au lit pour l'ensemble des salariés (CDI et CDD).<br><br>Cette action sera renouvelée sur l'année 2026. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/> |
| Vidéos SSIAD (Projet CLACT) pour l'amélioration des conditions de travail à domicile                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Temps d'échanges et de réflexions en équipe : analyse de situations, retours et partages d'expériences ...                                                                                                    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réflexion autour de la tenue professionnelle, incluant les équipements de protection individuelle (notamment surchaussures antidérapantes)                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Participation à une étude visant à adapter l'utilisation d'un exosquelette à domicile, dans le cadre des personnes à profil bariatrique (proposé par INNOVAUTONOMIE)                                          |                                     |                                     |                          |

#### Actions à prévoir sur 2026 :

- **Mise en place d'un binôme de prévention**, composé de professionnel soignant. Ce binôme doit permettre un d'améliorer la mise en place d'actions et leur suivi, ainsi que dans l'analyse des accidents du travail et des actions associées.
- **Mise en place d'un temps de soutien avec un psychologue**, sous forme de groupe d'analyse de pratique, d'analyse de situation, autour des projets d'accompagnements, et autres échanges formels et informels.
- **Des actions de formations**, notamment sur la gestion de conflits, la communication auprès des familles. Les formations sur les gestes et postures continueront également.

#### Accueil des stagiaires et apprentissage

Le SSIAD est un lieu connu et reconnu des écoles de formation. Nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires des différentes écoles de Meurthe et Moselle. Le SSIAD est également régulièrement sollicité pour des stages d'« immersion » ou de « découverte », lors d'une reconversion professionnelle.

En 2025, nous avons fait le choix d'accueillir **deux étudiants** en apprentissage ou contrat de professionnalisation. Nos salariés formés au tutorat ont pu intégrer des groupes de travail pour la formalisation de documents et de procédures. L'objectif est d'harmoniser les pratiques de l'ensemble des professionnels sur l'accueil et l'accompagnements des stagiaires au sein du SSIAD.

La provenance des stagiaires est répartie entre plusieurs organismes de formations.

Toutefois en 2025, la majorité des stagiaires étaient des étudiants infirmiers. Nous n'avons eu qu'une seule étudiante aide-soignante venant de l'IFAS de Lyonnois.

Notre partenariat avec le lycée La Tournelle de Saint Nicolas de Port nous a permis d'accueillir des étudiants en Bac Pro. Nous n'acceptons toutefois que des élèves en terminale devant la spécificité du travail à domicile (travail à domicile, gestion de situation complexe ...).

### **Intervention par une professionnelle du SSIAD**

En 2025, dans la continuité de l'année précédente, une professionnelle aide-soignante a pu de nouveau intervenir auprès des futurs professionnels de l'IFAS de Lyonnois dans le cadre d'une table ronde sur le métier. Ces interventions apportent une belle visibilité du SSIAD auprès des apprenants et futurs professionnels. Elles permettent de promouvoir le métier de soignants à domicile et de renforcer le lien entre le SSIAD et les écoles.

### **L'accompagnement des parcours professionnels**

La gestion des emplois et des parcours professionnels, si elle est inscrite dans une démarche continue tout au long de l'année, se déploie à travers plusieurs actions :

- Lors de l'élaboration du plan de formation en fin d'année par une sensibilisation des professionnels aux demandes de formations individuelles,
- Par le recensement des besoins en formation pour la mise en place d'actions collectives au niveau associatif.

En 2025, l'accent a été mis sur la participation des professionnels aux actions de formation collectives, et notamment sur les risques liés à la manutention des personnes accompagnées.

## **6. Unité de Logements et Services (ULS)**

---

### **Qu'est-ce que l'ULS ?**

L'ULS est un habitat dit « alternatif » pour personnes en situation de handicap, c'est-à-dire qu'il est un choix de vie, une alternative à l'hébergement institutionnel ou au domicile familial. C'est un dispositif d'habitation qui permet aux personnes en situation de handicap de vivre en autonomie dans un milieu inclusif.

Concrètement, l'ULS est composé de 14 appartements domotisés, situés aux 8 et 14 rue Charles III à Nancy. Ces appartements se trouvent dans deux immeubles, gérés par un bailleur social (OMH), au milieu d'appartements occupés par des personnes « valides ».

Un 15<sup>e</sup> appartement (au RDC Haut de l'entrée 14), fait office de permanence.

### **Les acteurs de l'ULS**

- Les locataires : au nombre de 14, dont 5 logements réservés aux personnes cérébrolésées sortantes du dispositif Passer'aile de l'ALAGH.
- ALAGH : gestionnaire de l'ULS.
- ADAVIE : SAAD de la permanence.
- OMH : bailleur social.
- CD54 et MDPH 54.
- Les différents intervenants : SAVS, SAMSAH, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, portage de repas et autres.

### **Qu'est-ce que la permanence ?**

L'objectif premier de la permanence est de pouvoir répondre « répondre au besoin des personnes de s'affranchir d'une vie programmable », d'avoir plus de souplesse dans l'accompagnement à domicile, en proposant des temps d'intervention non programmés.

Actuellement, une permanence d'auxiliaires de vie fonctionne 14h/24, 7j/7 pour les locataires des 14 logements adaptés et domotisés de la résidence. Cette organisation pourra faire l'objet d'un réajustement en fonction des besoins des locataires, aussi bien sur la répartition des horaires que sur la durée de disponibilité.

**Actes ponctuels et de courte durée** : cette permanence a pour objet de réaliser des interventions ponctuelles pour répondre à des besoins prévus ou imprévus, non programmables, qui n'appellent pas de prestations excédant 20 minutes.

**Les mouvements en 2025** : aucun mouvement.

### **La liste d'attente**

Fin 2025, 12 personnes sont inscrites sur la liste d'attente ULS ALAGH. L'assistante sociale gère la commission d'admission avec la coordinatrice et le chargé de mission. Elle fait également des visites à domicile si nécessaire.

## **La gestion de la permanence**

Le prestataire ADAVIE a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Son organisation se fait toujours dans le respect des valeurs de l'ULS, c'est-à-dire pour l'inclusion et l'autonomie des personnes. Les horaires de permanence 14h/24 sont respectés comme tels.

## **Une coordinatrice ALAGH pour l'ULS**

En 2024, l'ALAGH s'est dotée d'une coordinatrice pour l'ULS, permettant ainsi de dégager le chargé de mission de ce rôle.

Son rôle :

- Relever les freins, obstacles et difficultés rencontrées par les locataires ULS.
- Assurer une présence sur site afin d'être au plus proche des usagers ULS.
- Faire le lien entre les différents acteurs autour des locataires et sur l'écosystème ULS.
- Cogérer la liste d'attente ULS, la commission d'admission et rencontrer si nécessaire les personnes avec l'assistante sociale.
- Apporter un soutien tant aux professionnels de la permanence qu'aux usagers par sa connaissance du handicap et plus spécifiquement de la cérébro-lésion.

Pour cela, la coordinatrice ULS est présente au sein de la permanence ADAVIE deux fois par semaine les mardis matin et les jeudis après-midi.

## **Une heure trente des plans PCH individuels sont dédiés à la mise en commun pour le fonctionnement de la permanence**

Afin de garantir une continuité de parcours, notamment au sein de l'ULS lors des réévaluations des plans PCH individuels, la MDPH dédiera systématiquement 1h30 pour la mise en commun servant au fonctionnement de la permanence.

## **Autres services communs à tous les établissements**

### **PÔLE RESSOURCES HUMAINES**

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des actions engagées par l'Association en faveur du développement des compétences, du soutien aux équipes professionnelles et de l'amélioration continue de la qualité d'accompagnement des personnes accueillies.

Dans un contexte de tensions persistantes en recrutement sur certains métiers, l'ALAGH a maintenu une politique active de recrutement, d'accompagnement des parcours professionnels et de formation des salariés sur l'ensemble de ses établissements et services.

L'année 2025 a également été marquée par l'intégration des fonctions supports au sein du GCSMS SOLILA, visant à renforcer la mutualisation des compétences, l'harmonisation des pratiques et le soutien apporté aux établissements et services.

Le plan de développement des compétences 2025 a permis la mise en œuvre de nombreuses actions de formation collectives et individuelles répondant aux besoins identifiés par les établissements, les chef(fes) de service et les professionnels eux-mêmes.

Plusieurs actions communes ont été déployées entre les différents sites de l'Association, notamment autour des formations :

- « AFGSU 2 »,
- « PRAP 2S Domicile »,
- « Parcours Tutorat »,
- « Management opérationnel des équipes dans un contexte en mutation »,
- « Premiers Secours en Santé Mentale ».

Ces formations contribuent à l'harmonisation des pratiques professionnelles et au renforcement de la culture institutionnelle commune.

L'année 2025 a également permis de poursuivre le soutien aux formations qualifiantes et diplômantes, ainsi qu'aux actions de spécialisation professionnelle, favorisant ainsi le développement des compétences individuelles et collectives au sein des équipes.

Les éléments ci-dessous présentent les principaux mouvements de personnel ainsi que les actions de formation menées sur chacun des sites de l'Association au cours de l'année 2025.

### **Site de NANCY (MAS, FAMJ, PasseR'aile)**

#### **Départs et embauches en 2025**

| <b><u>Départs 2025</u></b>           |   | <b><u>Arrivées 2025</u></b>             |   |
|--------------------------------------|---|-----------------------------------------|---|
| <b>Vacataire</b>                     | 6 | <b>Coordinateur(-trice) de parcours</b> | 1 |
| <b>Éducateur(-trice) spécialisée</b> | 1 | <b>Infirmier(-ère)</b>                  | 1 |

|                                  |   |                                        |   |
|----------------------------------|---|----------------------------------------|---|
| <b>Aide-soignant(e)</b>          | 3 | <b>Employé(e) de lingerie</b>          | 1 |
| <b>Aide-Médico Psychologique</b> | 2 | <b>Éducateur(-trice) spécialisé(e)</b> | 1 |
| <b>Cuisinier(-ère)</b>           | 1 | <b>Cadre responsable des soins</b>     | 1 |
| <b>Cadre de santé</b>            | 1 | <b>Assistant RH</b>                    | 1 |
| <b>Assistant RH</b>              | 1 | <b>Agent Hôtelier</b>                  | 2 |
| <b>Ergothérapeute</b>            | 1 | <b>Agent d'accueil</b>                 | 1 |

## Formations

### • Formations individuelles

- « Animation Atelier Poterie »
- « Animation Atelier Poterie – niveau 2 »
- « Communication opérationnelle - Le management du changement »
- « Communication opérationnelle – Les outils du leadership »
- « Les troubles neurodéveloppementaux à travers les âges de la vie »
- « Évaluation de la participation occupationnelle des adultes et des aînés selon le Modèle de l'Occupation Humaine (outil MOHOST) »
- « Hypnose, Thérapies brèves et Gériatrie »
- « La paie dans la CCN51 »
- « Technique de relaxation et respiration »

## Site de VILLERS-LES-NANCY (SSIAD)

---

### Départs et embauches en 2025

| <u>Départs 2025</u>        |   | <u>Arrivées 2025</u>    |   |
|----------------------------|---|-------------------------|---|
| <b>Aide-soignant(e)</b>    |   | <b>Aide-soignant(e)</b> |   |
| <b>AES</b>                 | 6 | <b>AES</b>              | 4 |
| <b>Infirmier(-ère)</b>     | 1 | <b>Infirmier(-ère)</b>  | 1 |
| <b>Secrétaire médicale</b> | 1 |                         |   |

Les professionnels du SSIAD ont bénéficié en 2025 de plusieurs actions de formation collectives visant à soutenir les pratiques professionnelles, prévenir les risques liés à l'activité à domicile et renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux usagers.

**Départs et embauches en 2025**

| <b>Départs 2025</b>                  |   | <b>Arrivées 2025</b>                       |   |
|--------------------------------------|---|--------------------------------------------|---|
| <b>Aide-soignant(e)</b>              | 2 | <b>Assistant(e) social</b>                 | 1 |
| <b>Aide Médico<br/>Psychologique</b> | 3 | <b>Aide-soignant(e)</b>                    | 3 |
| <b>Agent Hôtelier</b>                | 1 | <b>Éducateur(-trice)<br/>spécialisé(e)</b> | 1 |
| <b>Médecin</b>                       | 1 | <b>Médecin</b>                             | 1 |

**Formations**

- **Formations individuelles**
  - « *Éducateur spécialisé - 1ere année* »
  - « *Vivacity* »

**PÔLE QUALITÉ-DÉVELOPPEMENT-PROJETS**

Depuis le mois de septembre 2025, le Pôle Qualité-Développement-Projets est devenu pleinement effectif au sein du GCSMS de SOLILA qui regroupe l'ensemble des ESSMS de l'ALAGH mais également de la Fondation Saint Charles (France et Belgique) ainsi que de la Cuisine Centrale Saveurs Maison.

Le Pôle compte 3 personnes :

- Le Directeur Qualité-Développement-Projets (1 ETP)
- 2 chargé(e)s de mission Qualité-Projets (2 ETP)

⇒ Démarche Qualité

L'ensemble des ESSMS de SOLILA dispose, avec AGEVAL, d'un outil de pilotage de la qualité : suivi des plans d'actions (découlant des évaluations HAS, des projets d'établissement, des DUERP...) mais aussi d'un outil de déclaration/suivi/analyse des événements indésirables/Plaintes et réclamations, analyse des accidents de travail, support au DUERP...

**En 2025 :**

⇒ **111 actions** programmées pour 2025 :

- 71 terminées (64.0%)
- 17 en cours (15.3%)
- 23 non initiées (20.7%)

⇒ **159 signalements** d'évènements indésirables (155 ont été clôturés (97.5%)) :

- 50 EI sur la MAS L'Orée des Bois

- 39 EI sur la MAS Irène Pierre
- 32 EI sur le dispositif PasseR'aile
- 30 EI sur le SSIAD
- 4 EI sur le FAM de jour
- 1 EI sur le dispositif ULS
- Réunion des Commissions EI le 06/05/2025
- Harmonisation du formulaire de signalement des EI, y compris des situations de maltraitance, au sein de SOLILA

⇒ 29 plaintes et réclamations (22 ont été clôturées soit 91.7%)

### **Les principales réalisations en termes de démarche qualité :**

- Mise en œuvre du Projet 1 Mois – 1 Droit (sensibilisation des usagers quant aux Droits de la personne accueillie),
- Actualisation des Plans Bleus,
- Refonte des procédures relatives au Circuit du Médicament,
- Travail de refonte du Système de Référencement Documentaire au sein du groupe SOLILA en vue de la fusion des Bases AGEVAL pour n'avoir plus qu'une base unique pour tout SOLILA (programmation 1<sup>er</sup> trimestre 2026),
- Actualisation des bibliothèques qualité (suppression des doublons, archivage des documents obsolètes, priorisation des documents à actualiser...),
- Formalisation d'une procédure harmonisée sur les Sorties Inopinées.

### Conditions de travail / Prévention des risques

- Déploiement de la démarche PRAP sur la base de ce qui a été réalisé à la Fondation Saint Charles :
  - *Audit et formation par un prestataire extérieur,*
  - *Objectif de formation : 50% des salariés (PRAP 2S et PRAP IBC),*
  - *Exploitation des analyses de situations faites en formation par les établissements.*
- Mise en place du Binôme de Prévention le 10 octobre 2025 (MAS Mont St Martin) ;
- Réunion annuelle des Binômes de Prévention (06/05/2025) ;
- Mise en place d'une activité de sport en Entreprise Adapté à la MAS l'Orée des Bois (Prestataire : GESAL).

### ⇒ Projets et Développement

Les réponses aux appels à projet 2025 et la mise en place d'ateliers – par établissement et service :

#### **SOLILA (1 réponse) :**

- ✓ AMI « Pour la gestion de résidences adaptées aux personnes handicapées vieillissantes sourdes et/ou ayant le syndrome d'Usher sur le territoire national » - FNSF et ICE handicap – Rendu d'une lettre d'intention – dossier à poursuivre dans les années à venir.

#### **ALAGH (9 réponses) :**

#### **MAS MSM (3 réponses) :**

- ✓ AAC – « Sinistralité » - ARS Grand Est – Non obtenu
- ✓ Étude de besoin – Sinistralité – Carsat – Répondu
- ✓ Sport Adapté – Gesal – mise en place des ateliers – Adhésions timides

**MAS Irène Pierre Nancy (3 réponses) :**

- ✓ AAC – « Sinistralité » - ARS Grand Est – Non obtenu
- ✓ Étude de besoin – Sinistralité – Carsat - Répondu
- ✓ Trophée innovation – Fehap – Non obtenu
  
- Séances de sophrologie pour les salariés (mise en place CLACT 2023).
- Organisation des 50 ans de l'ALAGH : réception et capsules vidéo de témoignages résidents.

**MAS Passer'aile (2 réponses) :**

- ✓ « AMI « Maintenir le lien social et diversifier l'offre de service » - CARSAT – non obtenu
- ✓ AAC – « Sinistralité » - ARS Grand Est – Non obtenu
  
- Formation en 6 modules pour aidants de personnes cérébrolésées (mise en place de AAP CFPPA aidants de 2024).

**SSIAD ALAGH (1 réponse) :**

- ✓ AAP CFPPA 2025 – CD54 et conférence des financeurs – Obtenu
  
- Réalisation de capsule vidéo présentation SSIAD (mise en place CLACT 2024) – IECA.
- Ateliers de suivi psychologique - visioconférence (mise en place AAP CFPPA aidants 2024).

## CONCLUSION

La stabilité de nos établissements repose sur la bonne prise en charge des résidents.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des difficultés de recrutement principalement de personnels soignants et infirmiers, qui nous contraignent au quotidien.

Des partenariats et des contacts avec des organismes de formation sont actuellement en cours de construction, ainsi qu'une révision de notre politique d'attractivité et de gestion des ressources humaines.

L'installation du GCSMS « SOLILA » et la dynamique déjà enclenchée nous permettent d'entamer un travail sur l'ensemble de ces stratégies. La force du siège SOLILA nous permet d'avoir une assise solide dans cette perspective.

Le rapprochement avec la Fondation Saint Charles nous a permis de développer une multitude de projets et de mutualiser des moyens (logiciels / humains) en 2025.

2026 sera l'année d'un nouveau projet associatif fondé sur une dynamique commune avec la Fondation Saint Charles.

## **PROJECTION D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT 2026 ET ANNÉES À VENIR :**

Fidèle à la politique de l'ALAGH, les projections d'investissements et de développements sont nombreuses, notamment à travers le rapprochement de la Fondation Saint Charles.

Voici quelques-unes de nos perspectives d'investissements :

- **Travaux MAS Irène Pierre Nancy** : l'établissement Irène Pierre étant ancien et vieillissant, de nombreux travaux sont à envisager notamment :
  - L'ensemble de la chaufferie,
  - Les fenêtres,
  - Les espaces intérieurs,
  - Les studios,
  - La rénovation des appels malades.
- **Rénovation MAS l'Orée des Bois Mont Saint Martin** : restructuration des surfaces immobilières non ou mal entretenues. Des travaux sont déjà engagés et d'autres seront à planifier. Des investissements au niveau de la cuisine ont été réalisés en 2025 (lave-vaisselle professionnelle) et des interventions ont été réalisées sur les systèmes de climatisation, la chaufferie et les ascenseurs.

Pour 2026 les projets sont :

- Aménagement des salles d'activités,
- Aménagement d'un espace Snoezelen,
- Achat de 5 rails.

Actuellement, sept projets sont déposés et en attente de validation. Parmi les plus significatifs :

- **Terrain « Les Toits de Haye »** : acquisition d'un terrain mitoyen à la MAS Irène Pierre, anciennement le collège Claude Le Lorrain, en cours de négociation avec la Métropole du Grand Nancy.

Nous envisageons à travers ce projet, la création d'une crèche ouverte aux salariés du médico-social, la création d'un habitat inclusif, le rapatriement de 4 places d'accueil externalisées, la relocation du SSIAD ALAGH, la création d'une équipe mobile PHV en partenariat avec l'Association ARS (Accueil et Réinsertion Sociale).

Un Plan Pluriannuel d'Investissements pour 2026 viendra structurer et planifier l'ensemble des travaux.

- **Terrain à Mont-Saint-Martin** : situé à 100 mètres de la MAS, ce site pourrait accueillir des logements inclusifs et l'équipe mobile PHV en partenariat avec l'Association ALISÉS.
- **SAMSAH** : Un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés destiné à 25-30 personnes est en attente de réponse suite à l'AMI.

Notre nouveau projet associatif 2026-2030 impulsera une dynamique de structuration et de développement visant à concrétiser l'ensemble des ambitions de l'ALAGH sur le territoire.

M. SERGENT Frédéric  
**Directeur Général**